



COMMENT CRÉER UN AGENDA 21 SCOLAIRE ?

L'expérimentation du Parc naturel régional de l'Avesnois auprès des écoles élémentaires

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 SCOLAIRE ?	4
2.1 L'agenda 21, un plan d'actions pour le 21 ^e siècle	
2.2 L'agenda 21 d'établissement scolaire	
3. LE CADRE PÉDAGOGIQUE D'UN AGENDA 21 SCOLAIRE	5
3.1 Liens avec les directives d'éducation	
3.2 Démarche d'agenda 21 scolaire et projet d'école	
3.3 Points d'ancrages dans les programmes de l'école primaire	
4. METTRE EN ŒUVRE UN AGENDA 21 SCOLAIRE : LA DÉMARCHE DU PNR DE L'AVESNOIS	8
Étape 1 : former un comité de pilotage et s'engager	10
Étape 2 : mener l'éco-diagnostic	12
Étape 3 : établir le programme d'actions	16
Étape 4 : mettre en œuvre du programme d'actions	19
Étape 5 : évaluer et relancer le programme d'actions	20
Étape 6 : communiquer et valoriser	22
5. À VOUS DE JOUER : CHACUN PEUT S'IMPLIQUER A SON NIVEAU	24
Témoignages de partenaires engagés dans la conception et la mise en œuvre du programme « les écol'ogiques »	
6. D'AUTRES EXEMPLES D'AGENDA 21 EN RÉGION NORD PAS DE CALAIS	26
6.1 Le collège Denis Saurat à Trélon	26
6.2 Le lycée César Baggio à Lille	28
7. LES ANNEXES	30
7.1 Lexique lié au thème du développement durable	
7.2 Bibliographie non exhaustive sur le développement durable et l'agenda 21 (sites Internet, livres, CD, DVD, expositions...)	





1. INTRODUCTION

L'agenda 21 est un plan d'actions pour le 21^{ème} siècle, ratifié au sommet de la terre à Rio, en 1992. Presque 20 ans plus tard, on peut se réjouir que cette démarche ait largement inspiré bon nombre de collectivités territoriales, entreprises, associations locales soucieuses de s'engager dans un développement durable et équitable.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, comme tous les Parcs naturels régionaux français, construit son projet de territoire avec « la charte » :

- elle est le reflet de la mobilisation et des volontés locales ;
- elle tente de trouver le point d'équilibre entre préservation et développement, entre respect des libertés individuelles et projets collectifs ;
- elle innove, expérimente dans le jeu des acteurs...

Les agendas 21 seraient-ils uniquement l'affaire des grands, des experts, des institutions... ? Et si la communauté éducative s'en emparait... et si, au travers de cette démarche, l'ouverture de l'école sur son environnement s'en trouvait stimulée... et si les enfants en devenaient les premiers acteurs.

Après trois années d'expérimentation « les écologiques » doivent être partagées.

Évaluer la démarche, en tirer des éléments méthodologiques incontournables, illustrer par l'action, le concret... le palpable.

C'est la vocation des cahiers techniques d'Espaces naturels régionaux.

L'agenda 21 scolaire se construit en 6 étapes : rassembler, étudier, projeter, agir, évaluer et communiquer.

L'agenda 21 scolaire prend appui sur un partenariat fort, respectueux des points de vue, construit avec méthode et s'inscrivant dans le temps.

L'agenda 21 scolaire, s'il est bien mené, donne aux partenaires rassemblés dans un comité de pilotage le sens du débat utile, de l'action et du progrès partagés.

Au travers de ces expériences et des cahiers techniques qui en sont issus, **c'est toute la philosophie d'Espaces naturels régionaux qui est mise en lumière : la culture du concret, des convictions, du partage.**

Anne Marie Stiévenart,
présidente d'Espaces naturels régionaux

TÉMOIGNAGE



Florian Dierendonck,
Inspecteur de l'éducation nationale,
en charge du développement durable
pour l'Académie de Lille

L'éducation au développement durable fait maintenant partie intégrante de la formation des élèves de l'école maternelle au lycée.

Cette éducation constitue un véritable défi pour l'ensemble des équipes éducatives dans la mesure où elle ne peut pas être cloisonnée dans une discipline : elle doit en effet s'appuyer sur des dispositifs pédagogiques pluridisciplinaires conçus et mis en œuvre dans le cadre de projets d'écoles et d'établissements. En effet, il ne s'agit pas de transmettre uniquement des savoirs, mais aussi de construire chez les élèves une conscience permanente des enjeux sociétaux, culturels, économiques et environnementaux de l'action de l'homme sur notre planète.

Devant la difficulté de la tâche, il apparaît donc indispensable que les équipes éducatives s'inscrivent dans des démarches construites et puissent s'emparer d'outils pertinents pour atteindre cet objectif ambitieux : former les « écocitoyens » de demain.

Le cahier technique de l'Agenda 21 scolaire est de ce point de vue précieux : il facilite l'intégration du développement durable dans l'action quotidienne des éducateurs.

Souhaitons-lui donc la plus longue vie possible !

EN SAVOIR



Ce cahier technique « Comment créer un agenda 21 scolaire ? » est téléchargeable sur [\[www.enrx.fr\]](http://www.enrx.fr)

LE SAVIEZ-VOUS



Le nombre d'agendas 21 délibérés jusqu'en 2010 à l'échelle de la France :

- 19 agendas 21 régionaux
- 40 agendas 21 départementaux
- 106 agendas intercommunaux
- 265 agendas 21 communaux

Source : Comité 21



2. QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 SCOLAIRE ?

2.1 L'agenda 21, un plan d'actions pour le 21^e siècle

L'agenda 21 est un plan d'actions pour le 21^e siècle, ratifié au Sommet de la Terre à Rio en 1992 par plus de 170 chefs d'État et de gouvernements. Conçu par des experts, des scientifiques et des associations de toutes les régions du monde, il est à ce jour le plus important exemple de mobilisation citoyenne planétaire.

L'agenda 21 fait le constat des dérèglements qu'entraînent nos modes de vie (perte de la diversité écologique et culturelle, changements climatiques, inégalités entre les continents et dans nos sociétés, atteintes aux droits de l'Homme...) et propose à tous de se mobiliser pour construire un monde plus responsable et plus équitable. Préserver l'environnement, permettre à tous les habitants de la planète d'accéder au bien-être, préparer l'avenir en concertation avec les citoyens, tel est l'enjeu du développement durable décrit dans l'agenda 21.

EN SAVOIR



« Le développement durable [...] relève autant d'un engagement collectif que de la responsabilité individuelle. Nous laissons donc le soin à l'ensemble des personnes de bonne volonté d'en assurer le devenir en faisant preuve d'imagination créatrice et en favorisant l'innovation. »
CERDD - www.cerdd.org

2.2 L'agenda 21 d'établissement scolaire

La notion d'agenda 21 scolaire est née en 2004, suite à la circulaire ministérielle de juillet de la même année sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

L'agenda 21 scolaire repose sur **la mise en place et la mise en œuvre d'un programme d'actions** répondant à des problématiques sociales, environnementales et économiques identifiées suite à la réalisation de **l'éco-diagnostic**, à l'échelle de l'établissement.

Véritable projet pédagogique ancré dans les programmes scolaires, l'agenda 21 scolaire développe, par l'action, des valeurs de solidarité, de responsabilité, c'est-à-dire d'écocitoyenneté. Il constitue une démarche pertinente pour accompagner la politique de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, mise en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale.

Un projet pédagogique à l'échelle du territoire

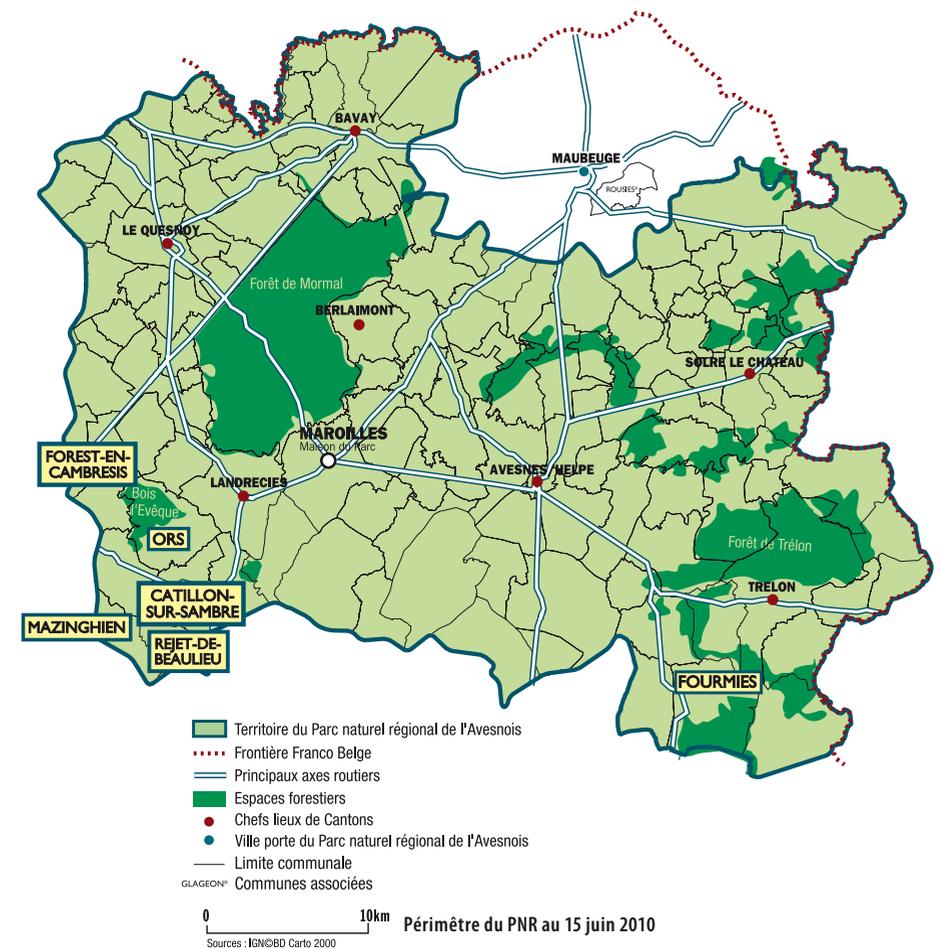
La mission éducative en général et l'éducation au développement durable en particulier ne peuvent être du seul ressort de l'école : elles reposent sur une responsabilité partagée par **tous les acteurs de la communauté éducative du territoire** : l'État, les enseignants, les familles, les collectivités locales et les associations.

Ainsi, un **agenda 21 d'établissement scolaire** peut s'intégrer dans un **agenda 21 local**, dans un **contrat de ville** (pour le volet éducation), ou encore, dans un contrat éducatif local qui regroupe différents acteurs autour d'un même projet.

Il permet une approche éthique du fonctionnement de l'établissement et installe sur le devant de la scène les principes de responsabilité et de solidarité prônés par la conférence de Rio.

Par exemple : le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois, en adéquation avec les instructions officielles de l'Éducation nationale et dans le respect des prérogatives de sa **charte**, accompagne, sur son territoire, la mise en œuvre d'agendas 21 scolaires sous le générique « **Les écologiques** ».

7 écoles du territoire se sont portées volontaires en 2008 et 2009 pour expérimenter et mettre en œuvre cette démarche : Ors - Mazinghien - Rejet de Beaulieu - Catillon sur Sambre - Forest en Cambresis - Jacques Prévert et Victor Hugo à Fourmies.



3. LE CADRE PÉDAGOGIQUE D'UN AGENDA 21 SCOLAIRE

3.1 Liens avec les directives d'éducation

À l'échelle européenne

La nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur d'un développement durable (juin 2006) précise que : « L'éducation est indispensable pour promouvoir un changement de comportement et doter l'ensemble des citoyens des compétences essentielles qui sont nécessaires pour parvenir au développement durable. Le renversement des tendances non durables dépendra en grande partie de la qualité de l'éducation en matière de développement durable qui sera dispensée à tous les niveaux (...) ».

La nouvelle stratégie précise aussi que les États membres « devraient mettre en œuvre la stratégie pour l'éducation en vue du développement durable élaborée par la Commission économique de l'ONU pour l'Europe et adoptée à Vilnius en 2005 ».

La stratégie pour l'éducation en vue du développement durable élaborée par la Commission économique de l'ONU s'inscrit dans une dynamique mondiale. Elle souligne la nécessité de fournir aux éducateurs et enseignants tous les moyens adéquats afin de traduire le développement durable dans les faits.

À l'échelle nationale

La circulaire au BO du 15 juillet 2004 de l'Éducation nationale vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable (...). L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves (...) pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable (...).

L'éducation à l'environnement pour un développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle doit s'appuyer sur les enseignements disciplinaires (...), sur les croisements des apports disciplinaires (...), sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires (...) et sur les temps de débat (...).

La circulaire au BO du 5 avril 2007 précise que le nouveau plan triennal (2007-2010) s'articule autour de trois axes prioritaires :

- Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement.
- Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements scolaires.
- Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation.

Parallèlement aux programmes qui régissent l'école primaire, la démarche d'agenda 21 scolaire

a aussi des points d'ancrage dans le socle commun des connaissances et compétences traduit dans le **décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006**. Ainsi, dans l'annexe, il est dit : « Maîtriser le socle commun, c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie ; c'est posséder un outil indispensable pour continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société ; c'est être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète. »

3.2 Démarche d'agenda 21 scolaire et projet d'école

Selon les équipes, l'agenda 21 a plus ou moins d'importance dans la vie de l'établissement scolaire. Au minimum, il peut s'inscrire comme l'un des axes du projet d'école et, au maximum, il peut constituer le projet d'école. Dans ce dernier cas, les actions du programme permettront de mettre en place des actions éducatives visant aussi à mettre en œuvre les objectifs purement pédagogiques des projets d'école. Ce cas de figure est idéal et largement soutenu par les inspections. Cependant, il nécessite un travail de réflexion plus approfondi quant au choix des actions puisqu'elles doivent remplir un double objectif.

3.3 Points d'ancrages dans les programmes de l'école primaire

La démarche d'agenda 21 scolaire correspond aux objectifs généraux de **la découverte du monde et de la culture scientifique et technologique** en lien avec le développement durable : « acquérir des connaissances sur le monde et maîtriser le vocabulaire correspondant, dépasser les représentations initiales en observant et en manipulant » et « comprendre et décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, agir sur lui et maîtriser les changements induits par l'activité humaine ».



EN SAVOIR

L'échelle européenne :
<http://www.unece.org/env/documents/2005/cep/ac.13/cep.ac.13.2005.3.rev.1.f.pdf>

L'échelle nationale :
<http://eduscol.education.fr/D0185/accueil.htm>

Circulaire du 05 avril 2007 :
<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>

La méthodologie de l'agenda 21 scolaire développe la curiosité, la créativité... tout en apprenant aux élèves à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. À ce titre, l'agenda 21 scolaire participe de l'instruction civique et morale. « Travailler en groupe, s'engager dans un projet » est une compétence du socle commun des connaissances très largement développée dans le cadre de la mise en place d'un agenda 21 scolaire. Les temps de restitutions interclasses sont des moments privilégiés pour la pratique du langage oral et des compétences qui y sont liées. Enfin, l'agenda 21 scolaire favorise la mobilisation de toutes les disciplines de l'école primaire et les approches croisées.

Les thèmes :

De multiples thèmes adaptés au contexte de l'établissement scolaire sont proposés pour permettre de faire le point sur les pratiques de l'établissement (fonctionnement des bâtiments en matière de consommation d'énergies, de déchets, mais aussi pour aider les enfants à se situer sur des notions touchant à la solidarité, au respect, au bien-être collectif, à la sécurité, au cadre de vie, à la biodiversité...)

9 thèmes permettent de couvrir les 3 sphères du développement durable (environnementale, sociale et économique) :

LE SAVIEZ-VOUS ?



*Compétences T.U.I.C :

- Créer, produire, traiter, exploiter des données.
- Communiquer, échanger.

L'éducation au développement durable va se poursuivre au collège puis au lycée.

Des documents d'accompagnement pédagogique sont disponibles sur le site : www.eduscol.education.fr/eedd

1. Vivre ensemble
2. Déplacements
3. Bâtiment
4. Cadre de vie et biodiversité
5. Alimentation
6. Consommation
7. Déchets
8. Eau
9. Énergie

Cycle des apprentissages fondamentaux (de la maternelle-grande section- au CE1) :

	FRANÇAIS	MATHS	DÉCOUVERTE DU MONDE	INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE	COMPÉTENCES
VIVRE ENSEMBLE				Usage des règles de vie collective.	Respecter les autres. Appliquer les codes de politesse dans ses relations.
DÉPLACEMENTS		Grandeurs et mesures : longueur.	Se repérer dans l'espace. Découvertes des formes usuelles de représentation de l'espace : carte. Prise de conscience de l'évolution des modes de vie.		Se représenter son environnement proche. Utiliser les unités usuelles de mesures. Distinguer le passé récent du passé éloigné.
BÂTIMENT	Acquisition de vocabulaire. Mettre des mots sur ses opinions.	Dénombrement.	Se repérer dans l'espace. Représentation de l'espace : photo, maquette		Observer et décrire pour mener des investigations.
CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ	Acquisition de vocabulaire.	Dénombrement.	Découverte du monde du vivant. Représentation de l'espace.	Éducation à la santé : hygiène alimentaire.	Se représenter son environnement proche
ALIMENTATION	Acquisition de vocabulaire.		Nutrition et règles d'hygiène.	Éducation à la santé : hygiène alimentaire.	Appliquer des règles élémentaires d'hygiène.
CONSOMMATION		Dénombrement.		Coopérer à la vie de classe.	Comparer et ranger les nombres entiers naturels.
DÉCHETS		Grandeurs et mesures : la masse.	Découverte du monde de la matière	Usage des règles de vie collective.	
EAU		Grandeurs et mesures : la contenance.	Découverte de la matière : l'eau.	Usage des règles de vie collective.	
ÉNERGIE	Acquisition de vocabulaire.	Grandeurs et mesures : la température.	Se repérer dans le temps : alternance jour/nuit, les saisons.	Usage des règles de vie collective.	

Cycle des approfondissements (du CE2 au CM2) :

	FRANÇAIS	MATHÉMATIQUES	SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE	CULTURE HUMANISTE	INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE	LIENS T.U.I.C.*	COMPÉTENCES
VIVRE ENSEMBLE	Exprimer son point de vue et tenir compte des points de vue des autres.		Les déchets : recycler.	Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.	Réfléchir sur des problèmes concrets posés par la vie d'écolier. Respect d'autrui. Responsabilité des actes. Refus des discriminations.		Respecter les autres. Avoir conscience de la dignité de la personne humaine. Prendre part à un dialogue. Respecter les règles de la vie collective.
DÉPLACEMENTS	Exprimer son point de vue.	Grandeurs et mesures : longueurs et unités. Organisation et gestion de données : notions de pourcentage ; échelle (carte).	L'air et les pollutions de l'air. L'énergie : consommation.	Évolution des sociétés. Hist. : progrès technique et révolution technologique. Géo. : la circulation des Hommes.		Oui	Identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains à l'échelle locale. Lire et utiliser différents langages : carte
BÂTIMENT	Rédaction. Exprimer son point de vue. Vocabulaire.		L'air et les pollutions de l'air. Énergie : consommation et économie d'énergie.	Hist. des Arts : patrimoine et architecture. Géo. : réalités géographiques locales (architecture).	Contraintes de la vie collective (pollution sonore...).		Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (description). Utiliser des instruments de mesure. Utiliser différents langages : croquis.
CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ	Vocabulaire. Niveau de langue : nom scientifique, nom commun, patois.	Les Aires : estimation, comparaison de surface. Proportionnalité : échelle. Organisation et gestion de données.	Unité et diversité du vivant. Fonctionnement du vivant. Les êtres vivants dans leur environnement.	Diversité des régions françaises : comparaison avec les données d'autres écoles (lien avec T.U.I.C.).		Oui	Utiliser les unités de mesures habituelles. Savoir organiser des informations numériques. Mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques.
ALIMENTATION	Exprimer son point de vue.		Fonctionnement du corps humain et santé : alimentation.	Hist. : la société de consommation.			Mobiliser ses connaissances dans des activités de la vie courante (apprécier l'équilibre d'un repas).
CONSOMMATION	Exprimer son point de vue.		Les déchets : réduire.	Hist. : la société de consommation.			
DÉCHETS		Nombres et calcul. Masse : mesure et estimation. Organisation et gestion de données. Résolution de problèmes.	Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.	Hist. : la société de consommation. Géo. : les déchets dans la commune. Arts contemporains : le « récup' art », « l'art brut ».	Contraintes de la vie collective. Responsabilité des actes et du comportement.	Oui	Utiliser les techniques opératoires. Utiliser les unités de mesure usuelles, des instruments de mesure. Savoir organiser des informations numériques. Construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques. Exprimer les résultats d'une mesure. Mobiliser les connaissances dans des contextes scientifiques. Respecter les règles de la vie collective.
EAU		Nombres et calcul. Géométrie : le cube, en lien avec grandeurs et mesures ; volumes. Organisation et gestion de données. Résolution de problèmes.	L'eau : une ressource.	Géo. : l'eau dans la commune. Géo. : le territoire français : hydrographie et climat. Art : architecture et urbanisme.	Responsabilité des actes et du comportement.	Oui	
ÉNERGIE		Organisation et gestion de données. Repérage dans le temps. Résolution de problème.	L'Énergie : besoin et consommation. Les objets techniques.	Hist. : la révolution technologique.	Responsabilité des actes et du comportement.	Oui	

4. METTRE EN ŒUVRE UN AGENDA 21 SCOLAIRE : LA DÉMARCHE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

EN SAVOIR



Pour marquer l'engagement des établissements scolaires de son territoire, le Parc naturel régional de l'Avesnois pose une plaque signalétique à l'entrée de l'école...

Il y a une multitude de façons de mettre en œuvre un agenda 21 scolaire... Nous proposons pour illustration celle du Parc naturel régional de l'Avesnois et de ses partenaires parce que :

- La démarche est co-construite avec l'Éducation nationale et de multiples partenaires techniques.
- Elle implique l'école dans une approche globale.
- Le projet est porté collectivement par les enseignants, les élus, les parents. **Les enfants sont parties prenantes du dispositif à toutes les étapes.**
- La méthode a été expérimentée dans 9 écoles du Parc naturel régional de l'Avesnois. Elle est ainsi bien adaptée aux besoins et aux attentes de chacun.

LE SAVIEZ-VOUS



Les différentes étapes de la mise en place du projet s'étendent sur au moins trois années et peuvent constituer un projet d'école.

Les éco'ogiques en quelques mots :

S'inspirant de la démarche d'agenda 21 défini lors du Sommet de la Terre de Rio, « Les éco'ogiques » propose aux équipes enseignantes du Parc de l'Avesnois, des outils, un soutien et des moyens, pour mettre en œuvre l'éducation au développement durable et engendrer des comportements écocitoyens au sein de l'école et au-delà.

En pratique :

Dans chaque école volontaire, un groupe de travail est constitué afin de piloter la mise en œuvre de la démarche. Il regroupe les enseignants, le directeur de l'école, des représentants des parents d'élèves, mais aussi des représentants des élèves, de la municipalité, l'inspecteur de la circonscription de l'Éducation nationale, le personnel de service ainsi qu'un médiateur de l'équipe du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Les écoles élaborent un cahier de bord, permettant au projet de continuer à vivre malgré les éventuels changements (changement de classe des enfants, départ d'un enseignant, changement de municipalité...).

La démarche se déroule sur trois années, au cours desquelles le calendrier des étapes est défini par le collectif, permettant ainsi de s'adapter au rythme des enfants et de l'école dans sa globalité (notamment en cas de classe unique).

Les partenariats :

La mise en place d'un agenda 21 s'inscrit le plus souvent dans une démarche partenariale. C'est pertinent quand c'est ancré dans le territoire : établissements scolaires, inspections académiques, services de l'État (DIREN), collectivités territoriales, agences environnementales (Ademe), entreprises, associations... sont alors associés **dans une dynamique locale partagée.**

Partenaires impliqués dans les agendas 21 scolaires avesnois :

- PNR Avesnois
- Éducation nationale
- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Espaces naturels régionaux
- CAUE du Nord
- CPIE Bocage de l'Avesnois
- Graine Nord-Pas de Calais
- Comité 21
- Réseau école et nature
- ATMO Nord-Pas de Calais
- Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES)
- Syndicats de distribution et de gestion des eaux
- ADEME
- DIREN
- Espace Info-énergie
- DRDJS
- Association les Sens du Goût
- Association le Maillon
- Réseau idée (B)
- COREN asbl (B)
- Parc naturel des hauts Pays (B)
- Agence de l'eau Artois Picardie



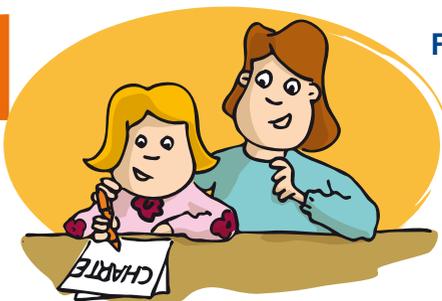
Les grandes étapes du projet

Cette méthodologie propose des repères pour l'action, des conseils pour optimiser les résultats et éviter les écueils. Elle ne prétend pas fournir une norme ni une méthode prête à appliquer, ce qui serait contraire à l'esprit de responsabilité et de créativité de l'agenda 21 scolaire.

Chaque étape, détaillée dans les pages suivantes, est mise en lumière par des retours d'expériences et des témoignages d'acteurs et d'établissements déjà engagés sur le territoire de l'Avesnois.



1



FORMER UN COMITÉ DE PILOTAGE ET S'ENGAGER

Avant d'engager l'établissement dans une démarche d'agenda 21 scolaire, il est vivement conseillé de commencer par la création d'un comité de pilotage. Sa vocation est de rassembler les multiples acteurs de la vie de l'établissement avec l'objectif de piloter ensemble la démarche d'agenda

21, selon le principe de gouvernance.

En effet, la mise en place d'un agenda 21 pouvant entraîner certaines nouveautés dans la manière de fonctionner, de travailler, d'administrer, mais aussi d'apprendre, il semble important que ces nouveautés soient élaborées et mises en place par tous et surtout, qu'elles soient cohérentes entre-elles.

Exemples :

- Apprendre aux enfants à trier les déchets peut être une action en faveur du développement durable, mais son efficacité peut être mise à mal si les agents d'entretien n'y participent pas.
- Vouloir réduire la consommation d'énergie peut être favorable à condition de ne pas tomber dans des excès (avoir froid dans les bâtiments, délaissé l'hygiène au profit d'une réduction de la consommation d'eau...).

La composition du comité de pilotage

Ouvert à tous les acteurs et les partenaires de l'établissement scolaire, ce comité regroupera le directeur de l'établissement, des enseignants, des élèves, des élus locaux (le Maire ou son représentant), l'administration de l'école, des agents de service, des parents d'élèves, des représentants d'associations locales...

En fonction des actions mises en place, certains acteurs pourront être invités à participer (exemple : si une école aborde la thématique de l'eau, la structure distributrice de l'eau sur la commune pourra être invitée).

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage a pour principale mission d'élaborer, de coordonner les différentes actions de l'agenda et de faciliter leur mise en place. Il se réunit à intervalles réguliers pour définir les orientations du projet de l'établissement et prendre les décisions collectivement. Il prend soin d'associer autant que possible des représentants d'élèves (prévoir un temps de parole pour qu'ils puissent exprimer leurs souhaits et prendre des initiatives...) Ces interventions pourront être préparées en classe avant les réunions du comité.

5 réunions au moins, sont à organiser sur la durée du projet :

LES ÉTAPES	LES RÉUNIONS
Étape 1 : Former un comité de pilotage	Constitution du comité de pilotage. Présentation de la démarche à tous et signature de la charte d'engagement . Nomination du coordonnateur.
Étape 2 : Mener l'éco-diagnostic	Sensibilisation des membres aux enjeux du développement durable et finalisation de l'éco-diagnostic (présentation de l'état des lieux et identification des forces et des faiblesses). Définition des orientations et des objectifs du programme d'actions.
Étape 3 : Établir le programme d'actions	Au regard de l'éco-diagnostic : amendement et validation du programme d'actions et des premières fiches actions. Recherche de partenariats.
Étape 4 : Mettre en œuvre le programme d'actions	1 ou plusieurs réunions (selon les besoins) : Construction du bilan des actions menées.
Étape 5 : Évaluer et relancer le programme d'actions	Toutes les actions ont été menées. Ce temps est réservé à l'évaluation globale de la démarche et à la communication (en interne et en externe).

À RETENIR



Le comité de pilotage est la force d'impulsion du projet d'agenda 21 scolaire. Il peut prendre différentes formes, à vous de définir celle qui convient le mieux à votre projet.

La participation des élèves aux réunions et aux travaux du comité de pilotage est un objectif fondamental d'une démarche d'agenda 21 scolaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Entre 2007 et 2010 :
38 enseignants des écoles avesnoises sont impliqués dans des démarches d'agenda 21 scolaires.
Chaque comité s'est réuni en moyenne 3 à 5 fois.
3 à 20 personnes sont présentes par comité.

La charte d'engagement :

C'est un contrat d'intention engageant l'ensemble des partenaires du programme.

Le carnet de bord :

C'est un outil essentiel. Il restitue les décisions prises à chaque réunion d'étape, il conserve la mémoire de ce qui a été fait.

LES ECOLES OBIQUES

Charte d'engagement

Conscients de la nécessité de préserver notre patrimoine d'exception, désirants limiter les impacts de notre mode de vie sur l'Environnement et désireux d'une plus grande solidarité, nous nous engageons dans la mise en place d'un agenda 21 d'école.

La démarche est initiée le :

L'école : **Élémentaire Victor Hugo** représentée par : **Mme Bardet**

- > Un représentant de l'équipe enseignante : **Mme Strassele**
- > Des représentants des élèves : **Damien, Florian, Medhi, Anna**
- > Un représentant de l'équipe technique : **Marie-Line Dubois**
- > Un représentant des parents d'élèves : **Corinne**

L'inspecteur de l'Education nationale : **M. Lazzarano** représenté par : **Inspection Avesnes-Fourmies**

La commune de : **Fourmies** représentée par : **Mme Poupelle, adjointe au maire**

Le Parc naturel régional de l'Avesnois représenté par : **Delphine Dutremée**



MENER L'ÉCO-DIAGNOSTIC

Avant d'agir sur l'environnement de l'établissement scolaire, il est important de bien comprendre sa situation initiale.

L'étape de l'éco-diagnostic permet de mettre en valeur les points forts et les points faibles de l'école par rapport aux principes du développement durable. Cette étape va conduire les élèves à s'interroger à partir de constats et poser les problématiques.

L'état des lieux sert à :

- recueillir les informations nécessaires à la rédaction du programme d'actions en faveur du développement durable ;
- comprendre la nécessité d'agir tous ensemble pour un développement durable ;
- aborder des notions avec les enfants et les adultes non initiés ;
- établir une référence pour évaluer la pertinence des actions à mettre en place.

L'état des lieux interroge plusieurs thématiques :

Chacune des 9 entrées thématiques concerne des problématiques propres aux établissements scolaires. Le tableau de la page suivante est une aide pour s'interroger et poser la problématique du projet.

Différents moyens d'investigations peuvent être mis en place pour explorer les thèmes : enquêtes, témoignages, observations, relevés, recherches documentaires... L'état des lieux est conçu en concertation avec les principaux acteurs concernés. Il est organisé dans chaque classe impliquée : les élèves et le professeur définissent ensemble la méthodologie et organisent la répartition des tâches...

Exemple de fiche utilisée en Avesnois.

Celle-ci questionne les consommations d'eau pour faire émerger les représentations des élèves et pour mettre en perspective les enjeux.



De l'état des lieux à l'éco-diagnostic

À l'issue de l'état des lieux, le comité de pilotage se réunit pour la seconde fois.

Il s'agit maintenant de :

- présenter les enjeux du développement durable ;
- croiser l'état des lieux de l'école avec la présentation de ces enjeux afin d'identifier les atouts et les faiblesses de l'établissement ;
- définir les grandes orientations du programme d'actions.

Pour faciliter la suite du programme, il faut penser à organiser des temps de restitution inter-classes.

EN SAVOIR



Il existe des exemples de questionnaires pour construire votre état des lieux sur les sites internet www.eco-ecole.org et www.comite21.org que vous pouvez adapter à vos besoins.

À RETENIR



L'étape du diagnostic est essentielle pour faire prendre conscience aux élèves de la complexité de leur environnement, avant de se poser la question de sa préservation.

Guide pratique agenda 21 scolaire

FICHE ENFANT

PRÉSENTATION

INITIATION DE LA DEMARCHE

ETAT DES LIEUX ECO-DIAGNOSTIC

REDACTION DU PROGRAMME D' ACTIONS

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

ÉVALUATION, REMÉDIATION

communication VALORISATION

En France, si on ne tient pas compte des industries, de la production d'électricité et de l'agriculture, nous consommons individuellement en moyenne 200 litres d'eau par jour pour nos usages personnels et collectifs. Il s'agit ici de voir quelle quantité d'eau consomme ton école sur une année.

CALCULE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE EN EAU DE L'ÉCOLE

Evaluation de la consommation en eau	En M3
Lundi	Matin :
	Soir :
Mardi	Matin :
	Soir :
Jeudi	Matin :
	Soir :
Vendredi	Matin :
	Soir :
Lundi	Matin :
	Soir :
Total M ³ consommés sur une semaine *	
Total consommé sur l'année**	
Coût annuel***	

la consommation d'eau se calcule en m³ ≈ 1 000 litres

Le chiffre que tu lis sur le compteur montre le nombre total de m³ que ton école a consommé depuis l'installation de ce compteur.

La consommation annuelle figurant sur la facture correspond-elle à tes estimations ?

Maintenant, pour connaître la consommation d'eau par personne, calcule le nombre total de personnes travaillant dans l'école (le personnel et les élèves), soit :

Pour connaître la consommation d'eau par personne sur une année, il te suffit maintenant de diviser les M³ d'eau consommés en un an par le nombre de personnes, soit : / = M³ d'eau consommés par personne sur une année.

As-tu remarqué, que de l'eau est consommée en dehors des heures ou des jours de classe ?

Qui peut avoir besoin d'eau en dehors des heures de classe ?

Renseigne-toi auprès du personnel d'entretien et demande quels sont les jours de nettoyage :

1. Vivre ensemble

2. Déplacements

3. Bâtiment

4. Cadre de vie et biodiversité

5. Alimentation

6. Consommation

7. Déchets

8. Eau

9. Énergie

Page 50

LES CAHIERS
TECHNIQUES
D'ESPACES
NATURELS
RÉGIONAUX

© enr 2010

Quelques pistes non exhaustives pour mener à bien l'éco-diagnostic :

ENTRÉES THÉMATIQUES	ENJEUX DU THÈME	OBJECTIF DE L'ÉCO-DIAGNOSTIC	MOTS-CLÉS
VIVRE ENSEMBLE	Le regard porté sur le monde par les enfants est l'un des enjeux majeurs de leur apprentissage de la citoyenneté. La découverte de l'autre, de ses différences... est une bonne occasion pour développer des notions de respect et de tolérance.	Faire un état des lieux au sein de l'établissement en terme d'entente, de respect de soi et des autres, de solidarité et d'ouverture aux autres.	Respect, solidarité, civisme, citoyen, responsabilité
DÉPLACEMENTS	Les déplacements des élèves et des personnels encadrants, entre leur domicile et l'établissement, engendrent des nuisances (pollution de l'air et sonore, problème de sécurité routière, engorgement aux abords des écoles, consommation d'énergies non-renouvelables...).	Faire prendre conscience de l'importance du nombre de déplacements en voiture qui pourraient être évités.	Énergies fossiles, énergies non renouvelables, énergies renouvelables, combustion d'énergies fossiles, gaz à effet de serre, changement climatique.
BÂTIMENT	La qualité des bâtiments a un impact sur le confort, les conditions de travail, l'environnement et la consommation d'énergie et d'eau. La commune qui a en charge l'entretien des bâtiments peut agir à plus d'un titre.	Faire découvrir le lien entre le bâti, son positionnement (orientation, dans le quartier), son intégration paysagère, les consommations d'énergie et d'eau, la qualité de l'air intérieur et le bien-être de ses occupants. Mieux connaître le bâtiment afin de faciliter toute intervention.	Matériaux de construction locaux, isolation, intégration paysagère, évolution des constructions (matériaux, style...).
CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ	Les espaces récréatifs de l'établissement peuvent permettre de sensibiliser et de familiariser les élèves à la biodiversité et sont importants pour la qualité de vie dans l'établissement.	Réaliser un état des lieux de l'établissement et des connaissances en matière de biodiversité et de cadre de vie.	Biodiversité, cadre de vie, faune, flore, habitat (biotope).
ALIMENTATION	L'alimentation est une préoccupation grandissante pour le consommateur de plus en plus sensible à la qualité des produits. Manger devient un enjeu d'équilibre, de santé, de bien-être et de plaisir. La progression de l'obésité démontre qu'il faut donner de bonnes habitudes alimentaires aux enfants. Les aliments consommés soulèvent le problème de leur production (excès d'engrais, de produits phytosanitaires, épuisement des sols, exploitation d'agriculteurs dans certains pays...).	Qualifier les habitudes alimentaires des élèves ; identifier la provenance des aliments ; réaliser un état des lieux des connaissances des élèves en matière d'alimentation.	Agriculture, saisonnalité des productions, origine des productions, aliments frais, congelés, en conserve...
CONSOMMATION	Notre société consomme beaucoup ; malheureusement, cette mode est gourmande en énergies, matières premières, et donc problématique pour notre planète. Agir pour le développement durable suppose de changer notre mode de consommation pour écoconsommer.	Étudier le mode de consommation des élèves ; faire prendre conscience de la durabilité de certains produits (recyclés, rechargeables, solides...).	Consommation de masse, écoconsommer, écoproduits. Ce thème est en lien avec les déchets, les transports et l'énergie.
DÉCHETS	Le traitement des déchets est un défi collectif qui passe par la sensibilisation, la responsabilité individuelle, le changement de nos habitudes et l'implication des professionnels du secteur.	Prendre conscience de la quantité et de la diversité des déchets produits. Comprendre à quoi servent le tri et la valorisation des déchets (notion de recyclage).	Achats, emballages, incinération, tri des déchets, recyclage, pollution...
EAU	L'eau est indispensable à chaque être vivant et pour l'ensemble des activités humaines. Malgré son apparente abondance sous nos latitudes, l'eau douce ne constitue pas une ressource inépuisable. La disponibilité des ressources souterraines est limitée et la qualité de l'eau, en général, se dégrade, exigeant pour les besoins de la consommation des traitements et des assainissements toujours plus importants. Cette baisse croissante de la qualité de l'eau nous indique qu'il est urgent de protéger et préserver cette ressource en veillant à améliorer sa qualité par une gestion plus responsable.	Faire les liens entre cycle de l'eau, consommation et pollution.	Cycle de l'eau naturelle, cycle de l'eau domestique, consommation, traitement des eaux usées, pollution, gaspillage.
ÉNERGIE	Beaucoup d'activités humaines font appel à l'utilisation d'énergies. Les produits que nous consommons ont besoin, pour leur fabrication, leur distribution et leur élimination, d'une certaine quantité d'énergie. Au sein de l'école, l'éclairage, le chauffage, l'eau chaude et les équipements bureautiques sont des postes de dépenses énergétiques importants.	Découvrir les différents types d'énergies consommées et leurs utilisations au sein de l'école (électricité, gaz naturel, fuel). Mesurer (dans la mesure du possible) les consommations énergétiques de l'établissement.	Énergies fossiles, énergies renouvelables et non renouvelables, énergies alternatives, kWh, consommation, combustion et rejet, gaz à effet de serre, gaspillage, chauffage central, compteur électrique, lecture de facture.

Enseignant(s) porteur(s) du projet : 3
 Classe(s) concernée(s) : 3
 Nombre d'élèves concernés : 67
 Nombre total d'élèves dans l'établissement : 67
 Nombre total d'adultes dans l'établissement (tout personnel confondu) : 6
 Surface de l'établissement : 3795 m²
 Services annexes de l'établissement (cantine, salle de sport...) : non.



État des lieux réalisé par l'école d'Ors en 2008

1. Vivre ensemble

Nombre moyen de situations pratiquées :
 L'ambiance à l'école : (entourer l'illustration correspondante)



2. Déplacements

Pourcentage des modes de transports pour effectuer le trajet domicile-école



Le mode de transport préféré des enfants : à pied.

4. Cadre de vie et biodiversité

Les différents habitats de la cour : 6
 Nombre d'espèces végétales observées : 23
 Nombre d'espèces d'animaux invertébrés observées : 13

Voir SCHEMA DE LA COUR DE L'ÉCOLE

6. Consommation

Les fournitures les plus utilisées sont-elles durables ?

- oui
- non

De manière générale, les enfants changent leur matériel scolaire :

- à chaque rentrée scolaire
- après plusieurs années

De manière générale, les enfants sont :

- « victimes de la mode »
- « conservateurs »

De manière générale, que font les enfants des affaires qu'ils n'utilisent plus ? :

- elles sont jetées à la poubelle
- ils les « recyclent »

9. Énergie

Énergie utilisée pour le chauffage et pour le chauffe-eau :

Gaz :
 Leur consommation annuelle (volume+coût) :

Consommation annuelle d'électricité (en kWh+coût) : 7056 KWH

Température moyenne des salles de classe : 22

Type d'ampoule présente : Néons et ampoules classiques

De manière générale, l'école fait-elle attention à sa consommation d'énergie : Non

3. Bâtiment

Voir panneau avec les photos de l'école

Présentation du bâtiment de l'école : 3 bâtiments dont 2 préfabriqués

- 1 bâtiment sanitaire
- 1 garage
- 2 remises
- 1 préau
- 1 pâture
- 1 coin en bitume

Mesure du bruit : dans les classes :
 à la cantine :
 sous le préau : 90 décibels

Nombre total de bouches d'aération : 44

8-Eau

La consommation en m³ par an : Accès au compteur trop dangereux pour les élèves

soit :
 m³ par personne et par an
 Nombre de m³ gaspillés à cause des fuites par an :

L'eau de pluie est-elle récupérée :

- oui
- non

Des mesures techniques « anti-gaspi » ont-elles été mises en place :

- oui : robinets « anti-gaspi »
- non

Où vont les eaux usées de l'école ? : À l'égout

Nombre de points d'eau ? : 10

Caractéristiques (robinets poussoir, mitigeur...)? : Les 3

5. Alimentation

De manière générale : Les enfants mangent-ils équilibré ?
 60 à 70% mangent "équilibré".....

Connaissent-ils les produits locaux ? Non

Sont-ils sensibilisés à la saisonnalité des productions ? Non

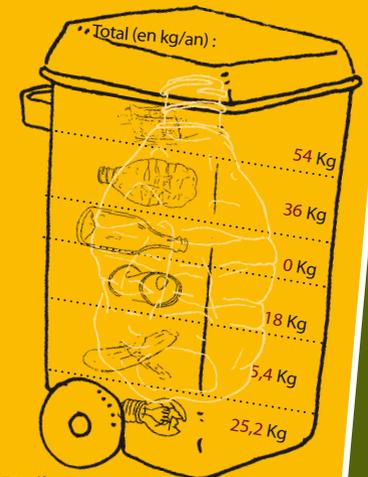
Où vont les restes des repas ?
 50% vont à la poubelle
 50% vont aux animaux.....

D'où proviennent les gâteaux d'anniversaires ? Du supermarché en général

7. Déchets

Le tri des déchets est-il mis en place dans votre école ?

- oui
- non



De manière générale, l'école limite-t-elle sa production de déchets ?

- oui
- non



Ecodiagnostic présentant les forces et faiblesses de l'école d'Ors

1. Vivre ensemble

Forces :

Bonne ambiance, les enfants ne se disputent pas souvent.

Les plus grands aident les plus petits.

Faiblesses :



2. Déplacements

Forces :

Beaucoup d'élèves viennent à pied, l'école est en moyenne à 500 mètres du domicile.

Faiblesses :



4. Cadre de vie et biodiversité

Forces :

Espace prairial, nombreuses espèces différentes.

Faiblesses :



3. Bâtiment

Forces :

Une pelouse, une pâture.

Faiblesses :

Un préfabriqué mal isolé.



6. Consommation

Forces :

Faiblesses :

Surconsommation dans le matériel scolaire, les vêtements ne sont pas recyclés.



5. Alimentation

Forces :

Alimentation équilibrée en famille.

Faiblesses :

Ne connaissent pas les produits locaux et les produits de saison.

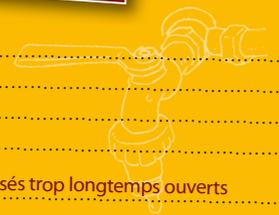


8. Eau

Forces :

Faiblesses :

Robinets laissés trop longtemps ouverts.



9. Energie

Forces :

Faiblesses :

Préfabriqué : nécessité de surchauffer, manque de réflexe de la part des adultes pour couper (éteindre) les lumières, etc.



7. Déchets

Forces :

Faiblesses :

Pas de tri dans l'école.



3



ÉTABLIR LE PROGRAMME D'ACTIONS

L'étape de l'éco-diagnostic vous a permis de **prendre conscience** de gaspillages, d'incohérences... de vous familiariser avec le développement durable et de vous donner des idées d'actions à réaliser en sa faveur.

Il s'agit maintenant de définir le **programme** que vous allez mettre en place, de le planifier, mais aussi de réfléchir à la manière dont vous évalueriez ses impacts et comment vous communiquerez.

Le programme d'actions, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document qui présente les actions concrètes que l'établissement va mettre en place, au travers de projets éducatifs, afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés autour de quelques thématiques prioritaires.

Il sert à :

- mettre en cohérence les actions d'éducation au développement durable avec les programmes de l'école primaire ;
- identifier les besoins pour la mise en place des actions ;
- programmer les actions et les organiser dans le temps ;
- identifier les responsables et les acteurs de chaque action.
- prévoir quelle valorisation et quels types de communications seront effectués au cours de la mise en œuvre du programme d'actions au sein de l'école.

Ce qui peut vous faciliter la suite :

- Pensez votre programme d'actions avec l'objectif de progression continue dans le ou les thèmes retenus, et en accord avec les principes du développement durable.
- Limitez le nombre de thèmes (mieux vaut en faire moins mais le faire bien). Il est conseillé d'engager le programme d'actions par les objectifs qui sont ressortis comme prioritaires lors de la réunion de finalisation de l'éco-diagnostic. La poursuite du projet, les années suivantes, permettra d'aborder d'autres thèmes en organisant un second programme d'actions.
- Commencez par des séances de sensibilisation des enfants au thème.
- Utilisez les matières fondamentales au service de tous les apprentissages que l'éducation au développement durable englobe.

Les écueils à éviter :

- Copier un programme d'actions existant. Chaque agenda 21 scolaire est unique et s'inscrit dans la réalité d'une école, d'un territoire et de sa population. Il n'existe donc pas de modèle d'agenda 21 scolaire ni de programme d'actions.
- « Survoler » plusieurs thématiques.
- Oublier d'ancrer votre programme sur le territoire.

- Négliger la définition précise des objectifs (des objectifs précis facilitent l'évaluation du programme).

Quelques conseils pour rédiger le programme d'actions :

Avant d'écrire le programme, il faut récolter des idées en écoutant la diversité des points de vue (en n'oubliant pas les idées des élèves). Le tableau ci-après donne quelques pistes pour démarrer.

Une fois le projet rédigé, réunissez pour la troisième fois le comité de pilotage.

Le programme d'action doit être validé par l'ensemble des participants. Pour définir avec pertinence les priorités de votre programme tentez de définir des objectifs pragmatiques et réalisables, surtout au démarrage, car il pourrait être démobilisant pour tous les participants d'échouer sur des objectifs trop ambitieux.



Comité de pilotage à l'école Victor Hugo de Fourmies en présence de la médiatrice du Parc naturel régional de l'Avesnois

À RETENIR



Un projet s'oriente sur deux niveaux de responsabilité :

- L'échelle locale (les impacts sur l'environnement directement liés à l'établissement).
 - L'échelle planétaire (les impacts sur l'environnement et la solidarité internationale).
- Par exemple : les déplacements entre le domicile et l'école (enseignants, parents, élèves...) doivent contribuer à réduire les pollutions locales et les encombrements mais aussi à freiner le changement climatique.

Quelques pistes non exhaustives pour démarrer la réflexion (il est bien entendu que le programme d'actions est lié aux résultats de l'éco-diagnostic) :

	QUELQUES OBJECTIFS	QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS POSSIBLES
VIVRE ENSEMBLE	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions solidaires. • Lutter contre l'exclusion (solidarité locale). • S'ouvrir aux autres cultures (solidarité internationale). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une procédure pour l'accueil des nouveaux élèves/enseignants. • Développer une correspondance avec une classe d'un autre pays, d'une autre culture. • Aborder le commerce équitable, en lien avec la thématique consommation et alimentation
DÉPLACEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la part de responsabilité des transports dans les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air, le changement climatique. • Développer un comportement éco-mobile (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un pédibus ou un système de ramassage scolaire à vélo avec l'aide des parents volontaires. • Créer au sein de l'établissement un parc à trottinettes, rollers, vélos afin d'inciter l'utilisation de ces modes de transports. • Participer à la semaine « Marchons vers l'école » la première semaine d'octobre.
BÂTIMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le confort des usagers de l'école. • Réduire l'impact environnemental du bâtiment de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visiter une éco-construction et analyser les différences avec l'établissement scolaire. • Réfléchir aux améliorations possibles et créer une maquette ou des plans illustrés de l'école intégrant des propositions d'aménagements ou de rénovations partielles (double vitrage, changement de chaudière vieillissante, installation d'ampoules fluo compact, végétalisation des murs extérieurs, récupération d'eau de pluie...) et la présenter au conseil municipal de la commune.
CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et/ou réhabiliter le patrimoine naturel du site et favoriser la diversité biologique dans la cour de l'école. • Prendre conscience de l'enjeu de la préservation de la biodiversité. • Prendre conscience des impacts de l'Homme sur l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un jardin dans la cour de l'école. • Étiqueter les diverses espèces végétales présentes dans la cour. • Créer des aménagements dans la cour de l'école pour favoriser le dialogue et le jeu collectif entre les enfants. • Fabriquer et poser des mangeoires et nichoirs à oiseaux en bois, ou d'autres refuges pour animaux. • Planter des arbres, arbustes et haies d'essences locales...
ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Reconstruire des liens entre « alimentation », « agriculture » et « santé ». • Faire découvrir le potentiel en produits du territoire (notions de terroir, d'espèces locales). • Faire (re) découvrir les métiers liés à l'alimentation (agriculteurs, producteurs, vente, magasins, marchés...) et leur rôle dans la fabrication et la distribution des aliments (redonner une dimension « humaine » aux aliments). 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer à la restauration scolaire des produits issus de l'agriculture locale, biologique et de saison. • Réaliser un calendrier des fruits et légumes de saison. • Créer un jardin dans la cour (en lien avec la thématique « cadre de vie et biodiversité »). • Visiter une ferme pédagogique, des producteurs de produits locaux et restituer la rencontre sous la forme d'un reportage ou d'une exposition. • Travailler sur les menus de la cantine : proposer de nouveaux repas équilibrés, afficher les repas dans la classe, lancer les débats, aller chercher les informations...
CONSOMMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Faire les liens entre la production, la consommation et la pollution engendrée. • Faire évoluer les habitudes de consommation et mettre en valeur la consommation de produits en accord avec le développement durable (écoproduits, commerce équitable, productions locales, emballages minimisés...). • Inciter les élèves à consommer « plus responsable ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions d'achats responsables au sein de l'établissement en matériel et fournitures (papier recyclé, peintures sans solvants, colles sans solvants, blanc correcteur en ruban...). • Inciter l'ensemble de l'établissement à consommer moins de papier et à ne plus gaspiller de manière générale. • Acheter des produits bio, et/ou fabriqués localement ou issus du commerce équitable pour la restauration scolaire (en lien avec la thématique alimentation). • Faire le tour des cartables et identifier avec les enfants les écoproduits et les produits non respectueux. • Travailler sur l'art de la récup' et le détournement d'objets.
DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la réduction du volume et du poids des déchets. • Mettre en place le tri des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le parcours des déchets (de la poubelle à la matière recyclée...). • Créer des boîtes à goûters afin d'éviter les emballages à utilisation unique (aluminium). • Faire du compost (s'il y a des déchets verts et possibilité de l'utiliser dans le jardin). • Vivre des séances d'animations sur les déchets. • Participer à la semaine de réduction des déchets.
EAU	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les liens entre le cycle de l'eau, les consommations et sa pollution). • Réduire la consommation en eau de l'établissement. • Contribuer à réduire la pollution de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les sources de pollution de l'eau et mettre en œuvre des actions visant à limiter les impacts. • Réaliser des séances pédagogiques sur l'eau : épurer de l'eau usée par des expériences de filtration, travailler sur une rivière, une mare, afin de découvrir qu'elles accueillent une faune/flore diversifiées... • Travailler sur les gestes qui permettent d'économiser l'eau (récupération d'eau de pluie, réparation des fuites d'eau, réduction du volume de la chasse d'eau...). • Proposez au gestionnaire de l'établissement d'installer des systèmes plus économes en eau (robinets thermostatiques, boutons poussoirs et leur réglage, chasse double...)
ÉNERGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Reconstruire le lien entre production/consommation/déchets. • Réduire les consommations en énergies de l'établissement (électricité et chauffage). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des habitudes « anti-gaspi » pour réduire les consommations superflues. • Faire installer des appareils permettant d'économiser l'énergie (thermostats d'ambiance, ampoules fluo compacts, doubles vitrages, multiprises avec interrupteurs...) • Étudier les énergies renouvelables et organiser une exposition sur la maîtrise de l'énergie. • Créer des fiches « conseils » pour limiter les consommations d'énergie. • Participer au programme le climat la planète et moi : http://lamap.inrp.fr/

Exemple de tableau pour rédiger le programme d'actions :

Thématique Au choix parmi les 9 thèmes.	OBJECTIF GÉNÉRAL La finalité, le cap à suivre.	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES Quantifiables. Territorialisés. Évaluables. Le but à atteindre. Les délais (court, moyen et long terme).	INTITULÉ DES ACTIONS



Exemple de « fiche action » :

OBJECTIF	
INTITULÉ DE L'ACTION Un titre, un nom accrocheur	
QUOI ? L'action consiste en... Préciser si l'action est relative à « comprendre » ou « agir ».	
POUR QUI ?	
AVEC QUI ? Quels partenaires associés pour la mise en œuvre de l'action ? Parents ? Municipalité ? Acteur de l'éducation au développement durable ?	
COMMENT ? Modalités d'organisation.	
POUR QUOI FAIRE ? Résultats attendus.	
AVEC QUOI ? Moyens matériels et financiers.	
QUAND ? L'échéance.	
QUELS EFFETS ATTENDUS ? Indicateurs	
COMMUNICATION, VALORISATION Quelle action de valorisation est envisagée ? Avec qui ? Quand ?	
BILAN Comment l'action s'est-elle déroulée ? Était-ce satisfaisant ? Remarques éventuelles	

4



METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D' ACTIONS

Voici venu le temps de **mettre en œuvre** ce qui a été décidé pour atteindre les objectifs, tout en assurant le **suivi** des actions et en préparant l'évaluation.

Organisation et moyens :

Libre à vous de vous organiser comme bon vous semble, mais pensez à relater votre organisation dans le cahier de bord. Il sera une aide précieuse pour l'évaluation.

- Proposez des séances de sensibilisation, de recherche d'informations et autres petits ateliers.
- Les actions sont proposées et mises en œuvre par des enseignants, du personnel de service, la municipalité, des parents ou les élèves ; elles sont inscrites dans le cahier de bord.
- **Communiquez entre enseignants sur les avancées**, les réalisations, en mettant à l'ordre du jour des conseils de maîtres un point sur l'agenda 21.
- **Réalisez des temps d'échange** entre les différents cycles afin de laisser les élèves échanger entre eux. En effet, tous travaillent pour la réalisation des mêmes objectifs ; les enseignements dispensés dans les différents cycles ont donc un caractère complémentaire.
- **Organisez des réunions du comité de pilotage** de manière à actualiser le programme d'actions. Il s'agit ici de présenter le bilan des actions menées. Leur fréquence dépend de votre avancée dans la mise en œuvre des actions.



Programme d'actions de l'école Jacques Prévert à Fourmies.

À RETENIR



Durant toute cette phase, pensez à organiser des réunions du comité de pilotage afin d'actualiser le programme d'actions, de discuter des actions en cours, d'en proposer de nouvelles... Selon les besoins, le comité pourra s'ouvrir à d'autres partenaires...

Le programme d'actions de l'école Jacques Prévert à Fourmies se décline en 3 thématiques : l'eau, l'alimentation et l'énergie

5



ÉVALUER ET RELANCER LE PROGRAMME D' ACTIONS

Évaluation

Tout au long de la mise en œuvre des actions, un bilan continu est effectué et reporté sur le cahier de bord. Le diagnostic a-t-il été bien exploité ? Avez-vous fait les bons choix pour définir votre programme d'actions ? Le comité de pilotage fonctionne-t-il correctement ? Quels ont été les obstacles et comment les éviter pour la suite ?

Puis, au bout des 3 années du programme, il s'agit d'**évaluer les effets de la mise en œuvre de ce programme dans sa globalité.**

Cette évaluation repose sur 3 éléments :

- les connaissances des élèves,
- l'atteinte ou non des objectifs du programme d'actions,
- les évolutions en terme de durabilité à l'échelle de l'école et au-delà.

L'évaluation permet de **mesurer la pertinence des actions menées** ; en d'autres termes, de savoir si le rapport dépense d'énergie/résultat est satisfaisant.

C'est une analyse qui vise à affirmer le caractère de progression continue de cette démarche. Elle sera ensuite utilisée lors de l'écriture du prochain programme d'actions de l'école (si l'école souhaite relancer une démarche).

En effet, une démarche d'agenda 21 n'a pas pour ambition de donner tout de suite toutes les bonnes réponses et solutions. C'est une **démarche progressive** ; lorsque l'on évalue, cela permet de voir où l'on en est arrivé, ce que l'on peut faire de mieux, d'autre ou différemment.

Re médiation (ou se remettre en route) ou les prolongements

Il s'agit maintenant, si l'école souhaite poursuivre, de relancer un **nouveau cycle de la démarche.**

Cela commence par la finalisation d'un **nouvel éco-diagnostic** en se nourrissant de l'évaluation.

Ce nouvel éco-diagnostic servira de base à la rédaction d'un **nouveau programme d'actions...**

Exemple de trame proposée aux écoles avesnoises pour réaliser la synthèse de l'évaluation du programme d'actions.

Au moment de la mise en forme de ce cahier technique, les écoles n'ont pas encore évalué le programme à trois ans.



EN SAVOIR



Vous pouvez aussi prévoir un questionnaire à l'attention des parents en leur demandant quelle a été leur implication, s'ils ont observé des changements de comportements chez leurs enfants, ou pour eux-mêmes...



Nom de l'école :
 Adresse :
 Commune :
 Circonscription de l'Éducation nationale :
 Enseignant(s) porteur(s) du projet :
 Classe(s) concernée(s) :
 Téléphone :
 Courriel :

Nombre total d'élèves dans l'établissement :
 Nombre total d'adultes dans l'établissement (tout personnel confondu) :
 Surface de l'établissement :
 Services annexes de l'établissement (cantine, salle de sport...) :



Feuille de synthèse de l'évaluation du programme d'actions de l'école de

Réalisation : (général)

Nombre d'actions prévues :
 Nombre d'actions réalisées :
 Nombre d'objectifs formulés :
 Nombre d'objectifs atteints :
 Nombre de réunions du comité de pilotage :
 Nombre moyen de participants :
 Liste des valorisations réalisées :

Évolutions techniques :

Actions réalisées : (pose de robinets thermostatiques, poubelles de tri, etc.)

Evolution : (nb de kwh, m3, etc. suite à comparaison état des lieux 1 et 2)

Evolution des comportements :

Nouvelles connaissances des élèves :

 Nouveaux comportements des élèves acquis (tri, travail en équipe, déplacements « doux », etc.) :

 Impacts sur les comportements des autres acteurs (élus, enseignants, parents) : plus de temps de décloisonnement ? école plus ancrée sur son territoire ? projets de DD sur la commune? etc.

Vu de haut, d'ensemble :

Préciser pourquoi les objectifs n'ont pas été atteints : (+ si report sur le prochain programme d'actions ?)

.....

 Point sur l'organisation, la gouvernance :

Les choses qui ont bien fonctionné :

.....

 Les choses à éviter :

.....

Thématiques	Objectifs	Atteint ?	
		OUI	NON



6 COMMUNIQUER ET VALORISER

Cette étape est transversale. Que le programme d'actions soit en cours de réflexion, à peine démarré ou en cours de mise en œuvre, **il est important de penser à communiquer sur la démarche !**

Sans tomber dans l'élaboration d'un plan de communication complexe, vous pouvez réfléchir avec vos élèves à une véritable stratégie de communication et de valorisation de leurs travaux. Communiquer sur les temps forts de votre projet valorisera les efforts de tous ceux qui y participent, donnera une image dynamique et positive de votre école et de votre commune, servira d'exemple pour sensibiliser la population et d'autres écoles aux enjeux environnementaux du développement durable.

Les questions à se poser :

- Sur quoi voulons-nous communiquer ?
La mise en place du comité de pilotage ? La réalisation de l'état des lieux ? Une action particulière ? Une thématique ? L'ensemble de la démarche ?
- Qui voulons-nous sensibiliser à la démarche ou à nos actions ?
Les parents d'élèves ? D'autres enfants ? La communauté enseignante ? Les habitants ?
- À quelle échelle voulons-nous communiquer ?
L'école ? La commune ? Le département ? La région ?

EN SAVOIR



Quelques pistes pour valoriser votre agenda 21 scolaire :

- Proposez un communiqué :
- Dans le bulletin départemental de l'EN ;
- Dans la presse locale, municipale et régionale ;
- À la rédaction de France 3 (service rédaction locale et service rédaction régionale)...
- À Wéo, une nouvelle chaîne régionale de la TNT

Une fois **la cible et l'échelle identifiée**, vous pouvez réfléchir à **la forme que prendra votre communication**.

Si vous voulez communiquer sur une action auprès des parents d'élèves de votre école, vous pouvez par exemple profiter de la fête de l'école pour présenter une exposition réalisée par les enfants.



Valorisation des actions sur la biodiversité - École Chevray à Le Quesnoy.

Par contre, si vous souhaitez faire connaître la globalité de votre démarche, vous pouvez communiquer dans la presse locale, régionale, spécialisée... Là encore, tout dépend du public que vous souhaitez toucher !

À vous d'imaginer la communication qui vous convient !

Les moyens ne manquent pas : articles dans la presse, dans le bulletin municipal, reportages radio, internet, organisation d'une journée à thème, fête de l'école, fête du village...

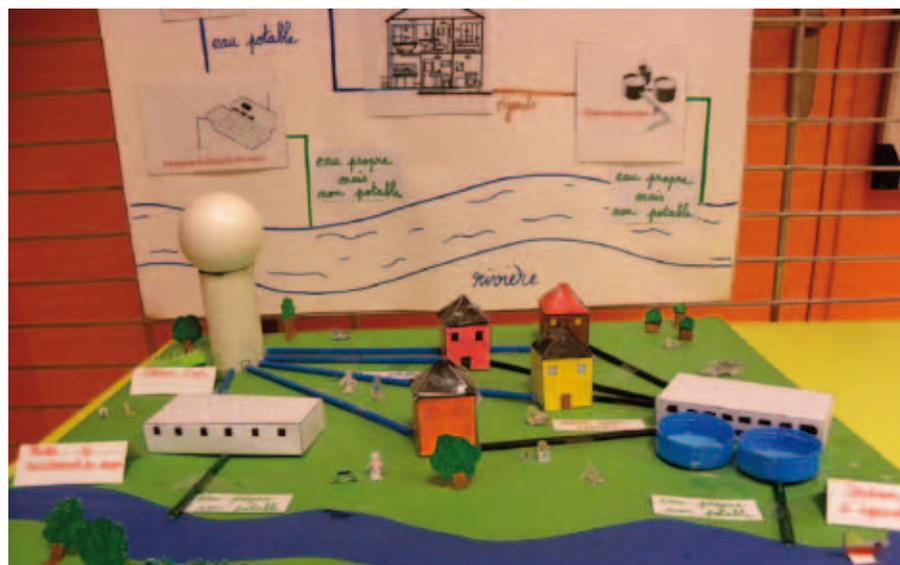
Si vous avez besoin de renseignements complémentaires lors de la rédaction de votre communiqué de presse, pensez à vous adresser à vos partenaires.



Présentation du programme d'actions - École d'Ors.



Création d'un conte pour soigner la planète - École de Ors.



Valorisation des actions sur l'eau - École Jacques Prévert à Fourmies.

5. À VOUS DE JOUER : CHACUN PEUT S'IMPLIQUER A SON NIVEAU

Il n'y a ni petite action, ni petit rôle. Une fois l'agenda 21 mis en place, chacun à son échelle peut y apporter sa contribution. Le partenariat et l'échange des savoir-faire sont essentiels à la réussite du projet, d'où l'importance de l'implication de tous : État, équipe enseignante, élèves, familles, associations, collectivités... Faire profiter l'établissement de son expérience, de ses compétences et de sa motivation est le meilleur moyen de mener à bien les actions en faveur d'un développement durable.



Delphine Dutremée,
animatrice des agendas 21 scolaires du Parc naturel régional de l'Avesnois de 2006 à 2010

La démarche d'agenda 21 offre une méthodologie commune à toute structure qui s'engage à la mettre en œuvre. Cette méthodologie balisée prend toute sa dimension par son ancrage territorial. En effet, les enjeux du développement durable bien que mondiaux se déclinent différemment d'un territoire à l'autre, d'une structure à l'autre.

Aussi, toute l'originalité de cette approche repose sur la capacité de l'ensemble de la communauté scolaire à identifier les forces et les faiblesses de son établissement en terme de durabilité, définir les priorités et se mobiliser ensemble pour proposer et mettre en œuvre les solutions, dont elle évaluera la pertinence.

Le rôle de l'accompagnateur n'est pas de se positionner en tant qu'expert du développement durable, mais bien de sensibiliser au concept et de s'assurer que les différentes étapes de la démarche sont respectées et menées en collectif. Il a aussi pour objectif de faciliter les partenariats (au sein mais aussi au-delà de la communauté scolaire). Il a un rôle de médiateur et de personne ressource sur le territoire. En effet, outre l'élargissement des compétences des élèves, l'agenda 21 scolaire suppose la mise en œuvre de changements techniques, qui dépassent le cadre d'activité des enseignants.

Cette expérience a été très enrichissante du point de vue de la « démocratie participative ».

TÉMOIGNAGE



TÉMOIGNAGE



Toni Lazzarano, conseiller pédagogique circonscription d'Avesnes-Fourmies

La pertinence pour des écoles de participer à la démarche d'agenda 21 scolaire :

« Les différentes actions prévues permettent de traiter des thèmes pluridisciplinaires, au carrefour de la citoyenneté et de l'environnement. Les bâtiments scolaires offrent aux enfants un terrain très concret pour initier un questionnement sur les impacts de nos comportements sur l'environnement et pour entreprendre des actions de réduction de ces impacts. (ex : vivre ensemble, alimentation, consommation, déchets, eau, énergie...)

Le témoignage de Mme Poupelle démontre à quel point le fait d'avoir une ou deux écoles en démarche d'« agenda 21 scolaire » dans la ville peut avoir des effets positifs sur l'ensemble des écoles de la commune qui profite d'équipements, d'actions favorisant l'écocitoyenneté. Ceci pouvant représenter à l'échelle d'une ville, des économies substantielles d'eau, d'énergie... et à une échelle plus large des conséquences sur l'environnement voire la santé des concitoyens ».

TÉMOIGNAGE



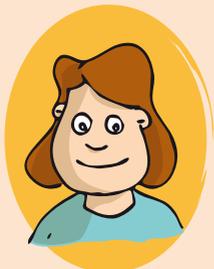
L'appui technique que les communes peuvent apporter aux établissements scolaires en démarche d'agendas 21 scolaire :

Mme Poupelle, adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance - Ville de Fourmies

« La commune contribue à aider les établissements engagés dans la démarche d'agenda 21. À l'école primaire Victor Hugo de Fourmies, nous sommes intervenus, par exemple, sur la modification des fontaines à eau, nous avons distribué des bannettes pour le tri du papier et nous avons informé les écoliers sur l'équilibre alimentaire. »

Mme Defontaine pour la ville de Le Quesnoy :

« La municipalité de Le Quesnoy a organisé une semaine de sensibilisation au développement durable pour tout public. Plus de 700 enfants y ont participé et ont pu bénéficier de nombreuses visites, notamment une station d'épuration, le château d'eau, des expositions sur le tri sélectif... Nous voulons former des futurs citoyens responsables et respectueux des ressources naturelles.



TÉMOIGNAGE

**Mme Desfrenne, enseignante - école d'Ors**

L'agenda 21 scolaire, un exemple concret de pédagogie de projet :

« La pédagogie de projet est plus motivante, pour l'enseignant comme pour l'élève. Elle offre l'occasion d'enseigner les matières fondamentales en donnant la possibilité aux élèves de s'engager dans une activité qui a plus de sens.

Dans le cadre de la mise en place de notre agenda 21 scolaire, nous aménageons la cour de récréation.

Le projet met les élèves au cœur des apprentissages en les amenant à concevoir eux-mêmes l'aménagement de la cour.

Une fois le choix effectué, ils procèdent à toutes les démarches nécessaires pour faire aboutir leur projet : demandes administratives, lettres diverses, demandes de financement, commandes, conception de plans (repérage dans l'espace), relations avec les partenaires (mairie, Parc naturel...) et sont ainsi amenés à écrire.

Grâce à ce projet l'enfant s'affirmera en tant que citoyen : des votes seront organisés (agencements...) et il doit se soumettre aux obligations des différents partenaires (cohérence, financement et bon sens du projet).

Concernant le chantier : la lettre à Monsieur le Maire a permis de travailler dans de nombreux domaines de la langue française et de réinvestir tout ce qu'ils avaient appris.



TÉMOIGNAGE



Les élèves des écoles d'Ors et Fourmies

**• Si nous devons définir l'agenda 21 scolaire :
Camille – Ors :**

« Un agenda, c'est quelque chose où l'on écrit des actions. Et bien là, dans l'agenda 21 c'est pareil : on va écrire toutes les actions que l'on peut faire à l'école ou à la maison pour le 21e siècle ; comme trier nos déchets, éteindre les ordinateurs... »

Théo – Ors :

« L'agenda 21 ça veut dire qu'au 21e siècle il faut protéger la planète, car si on ne fait pas attention, la Terre va disparaître et nous aussi. »

• Ce qui a changé dans l'école depuis la mise en place de l'agenda 21 scolaire :

Camille – Ors :

« Je pense que beaucoup de choses ont changé. À l'école, nous faisons des recto-verso, nous gardons les feuilles de brouillons, nous éteignons nos lumières quand on sort. Nous éteignons également nos ordinateurs (plutôt que de les laisser en veille). Nous collectons les piles, les cartouches d'encre, les téléphones portables pour différentes associations. Maintenant Madame Desfrenne essaye de ne plus oublier d'éteindre les lumières.

Nous avons un projet de correspondance sur l'eau avec une école du Mali (au Mali l'eau est très rare) ».

Angélique – Ors :

« Nous faisons le tri sélectif. Dans la classe, nous avons trois poubelles :

- dans la noire, nous mettons tout ce qui ne se recycle pas (mouchoirs, emballages sales...);
- dans la rouge, nous mettons tout ce qui est en verre;
- dans la bleue, nous mettons le papier, le carton, les journaux et le plastique. »

Damien – Fourmies :

« Je pense que l'agenda 21 est très bien car nous gaspillons moins. Par exemple, avant dans l'école c'était une fontaine donc on ouvrait le robinet et plusieurs jets se mettaient en route. Maintenant c'est deux pressions, on gaspille moyen avec ce système. »

Élodie – Fourmies :

« Je pense que c'est bien qu'il y ait des gardiens de l'eau, il ne faut pas appuyer trop de pressions, une seule suffit. Et aussi, qu'il y ait des gardiens des poubelles pour ne pas mélanger les papiers, le verre, les emballages de gâteaux, etc. »

• Ce qui a changé à la maison depuis le lancement de notre agenda 21 scolaire :

Camille - Ors :

« À la maison, nous trions les poubelles, nous mettons un couvercle sur les poêles et les casseroles, nous éteignons les lumières quand il le faut, nous gardons les feuilles.



6. D'AUTRES EXEMPLES D'AGENDAS 21 EN RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Tout au long du parcours scolaire, de la maternelle au lycée, l'agenda 21 amène le jeune à s'engager concrètement en faveur d'un développement durable. Aucune norme ni modèle type, l'agenda 21 scolaire est propre à chaque établissement et varie en fonction de la situation, de l'âge des acteurs, de la taille et des moyens de l'école... Une expérience unique qui constitue un projet pédagogique citoyen dans un esprit de découverte et de construction collective.



Mare pédagogique du collège Denis Saurat.

6.1 - Le collège Denis Saurat de Trélon : la fibre d'un avenir responsable

Historique :

Depuis 2008, au collège de Trélon, commune du parc naturel régional de l'Avesnois, la réflexion est engagée autour de l'élaboration d'un agenda 21 d'établissement scolaire. Que faire pour améliorer le quotidien du collège en faveur d'un développement durable ? Tout a commencé un jour de juin où les élèves de troisième avaient pris en charge l'organisation d'une journée dédiée à l'environnement. Débats, conférences, rencontres avec les associations... les animations proposées ont remporté un franc succès et ont attiré établissements voisins et élus locaux. Une belle initiative des élèves sur laquelle il fallait rebondir !

C'est alors que le Conseil général propose au collège de s'inscrire dans une démarche d'Agenda 21...

Partenariat avec le département du Nord :

Le département du Nord souhaite montrer et mettre en valeur les actions menées sur l'ensemble du territoire. À Trélon, en Avesnois, le collège remplit parfaitement son rôle de sensibilisation auprès des élèves et de l'équipe éducative. Pour atteindre ses objectifs, il bénéficie du soutien financier et de l'appui technique du Conseil général. Une étroite collaboration mise au service du collège.

Le comité de pilotage :

Denis Saurat est un collège de petite taille qui accueille environ 300 élèves. Le turn-over au niveau de l'équipe d'encadrement est important. Néanmoins la volonté de pérenniser l'action agenda 21 est présente, le comité de pilotage a été défini avec le plus grand soin. À sa tête, un échelon stable, M.Reghem, professeur d'EPS et adjoint de la commune de Trélon, le candidat parfait pour sa connaissance des élèves et du territoire. Autour de lui, l'équipe de direction, six professeurs, huit élèves et des personnels TOS. Une équipe motivée qui se réunit trois à quatre fois par an pour discuter de l'avenir du collège.

Du diagnostic au programme d'actions :

Par où commencer ? Quels sont les points sur lesquels le collège a de l'avance ? Où doit-il s'améliorer ? Vers quoi doit-il se tourner ? Autant de questions qui méritaient une réflexion en amont du projet. Le collège a donc commencé par établir son propre diagnostic, en prenant soin de faire intervenir l'ensemble du comité de pilotage. Le travail s'est effectué par groupes autour de thématiques bien définies : environnement, liens intergénérationnels, tri, achats solidaires... Une autoévaluation qui a débouché sur des priorités et une prise de conscience sur les actions à mettre en place.

Quels sont les objectifs du programme d'actions ?

De ce travail de réflexion en amont sont sorties trois problématiques, soit trois axes d'actions dirigés chaque fois par un professeur référent :

THÈME N°1 : SENSIBILISER À L'ÉCO-CONSTRUCTION

2010 est en effet l'année de rénovation du collège, une excellente occasion de se pencher sur une construction durable ! Dans le cadre de la politique de maîtrise d'énergie du Conseil général, le collège va rhabiller l'ensemble du bâtiment par l'extérieur. Un beau projet qui mène les élèves à réfléchir sur le fonctionnement de l'éco-construction : cellules photovoltaïques, récupération de l'eau de pluie, prédominance du bois dans la construction, ventilation des salles, etc. De la matière concrète pour se projeter dans l'avenir car la notion de développement durable prend ici tout son sens. Si le coût d'un tel réaménagement n'est pas moindre, nous sommes bien dans une perspective d'économies sur la durée avec une exploitation des ressources naturelles. Les collégiens ont la possibilité de cogiter à leurs futurs locaux tout en s'inspirant d'échanges avec les corps de métiers engagés mais aussi en visitant le collège d'Avesnes-sur-Helpe, récent exemple d'établissement Haute Qualité Environnementale (HQE).

THÈME N°2 : RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

La maîtrise des déchets est sans aucun doute la priorité commune à tous les établissements scolaires. Comment inciter les jeunes à ne pas gaspiller ?

Comment les rendre conscients de leurs actes ? À Trélon, on essaie de créer au sein du collège le même circuit que celui qui existe lors des traitements des déchets à l'extérieur. La consommation de papier est gérée intelligemment avec une réutilisation des feuilles si possible, la limitation des impressions, le tri... Pour comprendre les bons gestes, les élèves ont eu droit à l'intervention d'une association locale (Tri-cycle) ainsi qu'à une visite à l'usine d'incinération de Maubeuge.

Outre le papier, le collège s'interroge également sur sa production de déchets à la demi-pension. La mise en place d'un self-service a limité grandement les pertes de nourriture car le personnel s'est aperçu que, de cette manière, les élèves ne prenaient que ce qu'ils désiraient manger. Les collégiens sont incités à ne prendre que ce dont ils ont envie et pensent consommer. On leur propose également de choisir la quantité de leur repas pour éviter au maximum le gaspillage. L'élève devient responsable de sa production de déchets. Des indicateurs de mesure permettent périodiquement de vérifier si les mesures mises en place sont efficaces.

THÈME N°3 : RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Cet axe vise davantage la dimension humaine et locale de l'agenda 21. Le collège privilégie les relations avec les associations voisines qui viennent apporter leur savoir-faire en matière de développement durable (environnement, tri, relations Nord-Sud...). C'est le cas par exemple de l'association Tri-Cycle de Fourmies qui fait participer les collégiens à un atelier de fabrication de papier recyclé, un divertissement qui mêle l'édition artistique et la sensibilisation à l'environnement. Le développement durable faisant désormais partie intégrante du programme scolaire,

notamment chez les sixième, ces séances s'intègrent parfaitement dans les différents cours.

Les ambitions du collège pour demain ?

Le collège de Trélon, qui a la chance de baigner naturellement dans un environnement « vert » avec plus de 14 000 m² d'espaces verts, place ses priorités sur une sensibilisation de la génération montante. Toucher les utilisateurs de demain en les rendant citoyens et responsables de leur planète. Par là même, donner matière à réflexion à l'ensemble du personnel éducatif. Le collège devient un lieu d'observation, d'étude où l'on apprend à adapter sa façon de vivre pour un développement durable.



Mare pédagogique du collège Denis Saurat.

EN SAVOIR



Le Département du Nord a édité un guide d'aide à la mise en place d'agendas 21 spécifique aux collèges du Nord. Il est téléchargeable sur le site du Conseil Général du Nord :

[\[www.cg59.fr\]](http://www.cg59.fr)

Site du CAUE du Nord :

[\[www.caue-nord.com\]](http://www.caue-nord.com)

6.2 : Lycée César Baggio à Lille : un des pionniers en matière d'agenda 21 scolaire

Historique :

Le lycée César Baggio propose depuis longtemps des formations liées aux sciences de l'ingénieur. Ces sciences ont pour obligation de prendre en compte le développement durable afin de former les futurs techniciens et ingénieurs aux techniques qui vont permettre de préserver la planète. Parmi les spécialités, « l'énergétique » ainsi que le projet d'ouverture d'un BTS « Énergie et développement durable ».

Depuis trois ans, le lycée s'interroge sur la manière d'impliquer ses différentes formations dans la mise en œuvre de son agenda 21. Une démarche déjà bien avancée qui mobilise tous les acteurs de l'éducation autour du développement durable.

Partenariat régional :

Le projet « agenda 21 lycées » est une démarche progressive de sensibilisation. La signature d'une convention « agenda 21 » entre l'établissement et l'institution régionale garantit une action cohérente en faveur du développement durable. Tout au long des phases de projets, un dialogue étroit s'instaure entre les deux signataires. Le Conseil régional, outre sa subvention annuelle, est en mesure d'écouter et d'apporter une aide précieuse sur les montages complexes. Il reste informé régulièrement sur l'avancée du projet et est associé aux temps forts.

Le comité de pilotage :

Le lycée a mis en place un comité de pilotage chargé de rédiger et d'acter l'agenda 21. L'assemblée qui se réunit à raison de quatre ou cinq fois par an se compose d'une quarantaine de membres : direction, professeurs, élèves, parents d'élèves, personnels administratifs et techniciens spécialisés. Chacun apporte sa pierre à l'édifice en faisant part de ses attentes. Force de propositions, le comité de pilotage repose avant tout sur un travail d'échanges basé sur la discussion et la réflexion. Les élèves étudient et élaborent les suggestions qu'ils proposent au comité de pilotage. Les lycéens deviennent acteurs dans un processus démocratique : on soulève le problème, on présente les choses, on confronte les opinions...

ANNÉE 1 ==> Mise en place des bases

ANNÉE 2 ==> Démarrage et valorisation des projets

ANNÉE 3 ==> Phase d'approfondissement

Quels sont les objectifs ?

1. Sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire au développement durable et mettre en œuvre des actions concrètes liées.
2. Intégrer le développement durable au sein des disciplines d'enseignement.
3. Construire le projet éducatif autour des valeurs de solidarité.

Concrètement, comment s'opère la mise en œuvre ?

Sur la base d'un travail en classe, de TPE, de sorties scolaires ou de journées festives, les élèves du lycée Baggio réfléchissent et agissent en faveur du développement durable. Une mobilisation autour des problématiques liées aux thèmes de : l'alimentation et la santé, le traitement des déchets, l'eau, l'énergie, le papier, les transports, l'amélioration du cadre de vie et la solidarité.



Quelques exemples du programme d'actions...

LE PAPIER :

Au lycée, tout le courrier administratif a été supprimé, la communication se fait exclusivement par e-mail. Par ailleurs, à partir de la rentrée 2010, le cahier de texte deviendra numérique ! Les élèves auront la possibilité de visionner leurs notes et les mots de correspondances en ligne.

Le lycée Baggio dispose également de sa propre imprimerie « verte » qui se charge de trier et récupérer les produits nocifs : solvants, encres, etc.

L'ALIMENTATION :

Belle démarche de sensibilisation à l'équilibre alimentaire. Élèves et personnels sont avertis des conséquences d'une alimentation trop grasse ou trop sucrée. À Baggio, on incite à consommer sain et équilibré.

Au restaurant scolaire, on gère les déchets ! Les produits emballés sont limités au maximum et les petites bouteilles d'eau supprimées. On pratique également la collecte sélective des déchets.

Les élèves s'affairent à l'organisation d'un petit-déjeuner « solidaire » pour les classes d'écoles primaires du quartier en respectant les impératifs d'équilibre alimentaire, de développement durable et de commerce équitable.

Bientôt, les élèves se verront proposer un repas sans viande, une fois par semaine, dans la perspective de réduire sa consommation.

LA SOLIDARITÉ :

Le lycée Baggio a mis en place une action de solidarité avec les « restos du cœur » et organise des collectes au sein de l'établissement.

Un partenariat international a été mis en place avec le Sénégal et le Mexique. Dans ce cadre, une course solidaire a eu lieu dans le jardin botanique et des installations de cellules photoélectriques se mettent en place.

LES TRANSPORTS :

Priorité aux deux roues ! Les élèves sont invités à réfléchir sur leur bilan carbone.

LA BIODIVERSITÉ :

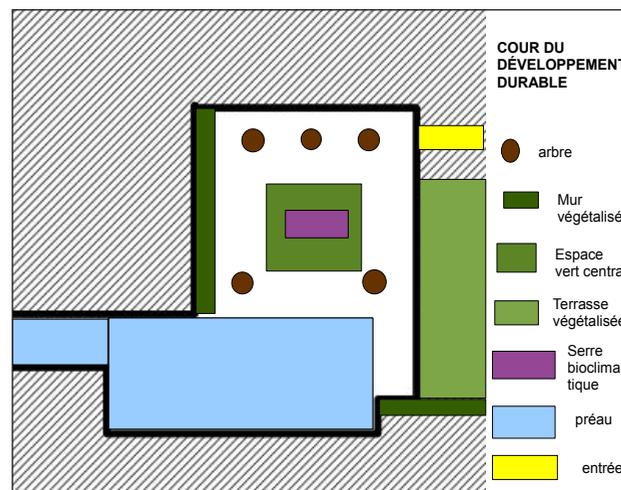
L'amélioration du cadre de vie passe aussi dans les perspectives d'un développement durable. Pour cela, le lycée a proposé au Conseil régional un plan d'aménagement des deux cours extérieures. Très minéralisés et sans verdure, ces espaces méritent d'être repensés de façon plus conviviale et chaleureuse.

Les limites du projet :

Beaucoup d'idées sont mises en avant lors des comités de pilotage. Or, il n'est pas toujours évident de les faire aboutir, par souci de faisabilité technique ou financière. Mais autant que possible, le lycée réajuste ses projets pour mener à bien ses actions. L'agenda 21 vient en plus d'une vie scolaire déjà bien chargée, il faut faire en sorte de lui trouver la place qu'il mérite malgré les contraintes qu'il comporte. Cela implique également de bouleverser quelques habitudes ce qui n'est pas forcément évident. La démarche reste avant tout volontaire et axée sur le bon vouloir de chacun.



La course solidaire dans le jardin botanique de Lille



EN SAVOIR

L'agenda 21 du lycée César-Baggio est téléchargeable sur : www2c.ac-lille.fr

Début 2010 : 10 établissements scolaires ont été validés en commission régionale.

E-mail du Conseil régional Nord-Pas de Calais : agenda21lycee@nord-pasdecalais.fr



7. LES ANNEXES

7.1 Lexique lié aux thèmes du développement durable

(extrait du programme « les écologiques »)

• **Agriculture** : ensemble des activités ayant pour objet la culture des végétaux, et l'élevage des animaux. Elle joue un rôle important dans l'environnement en raison de l'importante surface qu'elle occupe et à cause de ses énormes besoins en eau et énergie.

On peut distinguer :

- **Agriculture biologique** : mode de production et d'élevage qui n'utilise pas de produits chimiques de synthèse. Les fertilisants et les produits de traitements sont obligatoirement d'origine naturelle (composts, engrais biologiques, purin d'ortie...). Pour bénéficier du label AB, les produits issus de l'exploitation sont régulièrement contrôlés par un organisme certificateur indépendant.

- **Production intégrée** : cette méthode est surtout développée dans les secteurs fruitiers et légumiers. La priorité est donnée à l'observation de la vie au verger en cherchant à respecter les équilibres, en installant des nichoirs pour les oiseaux, en protégeant les insectes auxiliaires et en refusant les traitements qui laissent des résidus sur les fruits ainsi que les désherbants racinaires qui polluent les sols.

- **Agriculture intensive** : système de production agricole caractérisé par un usage important d'engrais et de substances chimiques et cherchant à maximiser la production, quels que soient les facteurs externes (comme produire du maïs sur des sols pauvres et secs par exemple).

- **Agriculture raisonnée** : mode de culture et d'élevage dont l'objectif est de réduire la quantité de substances chimiques utilisées et de minimiser leur impact sur l'environnement.

• **Biodiversité** : l'ensemble du vivant, des plantes, des animaux, des organismes microscopiques et de leurs gènes, mais aussi des différents habitats naturels (écosystèmes). L'homme est une espèce parmi les autres et fait partie de la biodiversité.

• **Biotope** : ensemble d'éléments caractérisant un milieu physico-chimique déterminé et uniforme qui héberge une flore et une faune spécifiques.

• **Cadre de vie** : c'est tout ce qui compose les lieux où tu vis, et tout ce qui les entoure. La cour, les bâtiments mais aussi les environs de l'école et la commune où elle se situe, les champs environnants, constituent le cadre de vie de l'école.

• **Développement durable et ses principes :**



La définition du développement durable s'articule autour des trois pôles que sont :

- **L'économie** : accès à un niveau suffisant de développement économique assurant le bien-être

- **Le social** : réduction des inégalités sociales et épanouissement culturel

- **L'environnement** : gestion écologique des ressources naturelles et respect des écosystèmes. Cependant, le développement durable ne se résume pas à la seule prise en compte simultanée de l'économique, du social et de l'environnement

Il repose sur d'autres principes :

- **Principe de participation** : coproduction des décisions

- **Principe de prévention et précaution** : il vaut mieux prévenir que guérir et ne pas attendre l'irréparable pour agir

- **Principe de responsabilité** : pollueur payeur

- **Principe de solidarité dans l'espace** : réduire les inégalités entre les pays, les communes, les quartiers, les hommes, etc.

- **Principe de subsidiarité** : les problèmes doivent être réglés au plus près de l'endroit où ils se posent

- **Principe de réversibilité** : chaque décision ou réalisation doit pouvoir être repensée et modifiée

- **Gouvernance** : dans le contexte du développement durable, on considère la gouvernance comme un processus de décision collectif n'imposant pas systématiquement une situation d'autorité

Le développement durable c'est aussi :

- **Transversalité et interdépendance** : tous concernés, tous acteurs

- **Court et long terme** : préserver pour les générations futures

- **Local et global** : penser globalement, agir localement

• **Éco...** : préfixe servant à qualifier la durabilité.

• **Éco citoyen** : personne consciente de la fragilité de l'environnement et des interdépendances, engagée dans une démarche volontaire de respect et de protection de la nature. Un éco citoyen privilégiera, par exemple, quand cela est possible le vélo à la voiture.

• **Éco consommer** : c'est se poser des questions avant d'acheter comme : cet achat correspond-il à un besoin ? Cet achat ne fera-t-il pas double emploi avec ce que je possède déjà ? Il s'agit d'éviter le gaspillage et les achats inutiles. C'est aussi consommer des produits dits écoproduits.

• **Éco construction** : elle consiste à créer un bâtiment doté des technologies lui permettant de respecter au mieux l'environnement et l'écologie dans sa construction, en cherchant à s'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu en utilisant des ressources naturelles et

locales.

Cette habitation utilise des matériaux naturels de construction et d'isolation tel que la pierre, la brique de terre, le chanvre, la paille, le bois, la plume d'oie, la laine de mouton, ainsi que des énergies renouvelables et naturelles comme l'énergie solaire, les panneaux solaires, une éolienne, du biogaz, elle peut intégrer des systèmes de traitement et de récupération d'eau.

• **Éco label** (mettre les logos NF environnement et éco label européen) : ces logos certifient que toutes les étapes du cycle de vie du produit (depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur fin de vie, en passant par son utilisation) ont respecté les normes environnementales régies par une décision française (NF) ou par une décision européenne (éco label européen).

• **Éco produit** : produit qui nécessite peu de ressources naturelles pour sa fabrication, génère peu de nuisances lors de son utilisation, et produit peu ou pas de déchets en fin de vie. Pour ces raisons, il vaut mieux privilégier dans tes achats des produits :

- Avec le moins d'emballages possible.
- Conçus pour être recyclés, repris ou réutilisés (consignes, éco recharges).
- Dont la durée de vie est la plus longue.
- Fabriqués localement (on évite ainsi les nuisances dues à leur transport).

• **Écosystème** : ensemble des êtres vivants, des éléments non vivants et de leur relation dans un même milieu. Ex : dans un étang, les poissons, les végétaux, et la vase forment un même écosystème. Si l'un des éléments se transforme (ex. : pollution de l'eau) les autres peuvent en subir les conséquences.

• **Effet de serre** : phénomène naturel qui permet de protéger notre planète du froid de l'espace et d'assurer au sol une température moyenne de 15°C, ce qui permet la vie sur terre. Ce réchauffement est amplifié par le rejet en quantité de certains polluants atmosphériques liés aux activités humaines.

• **Électricité** : énergie secondaire, obtenue à partir des ressources fossiles (charbon, gaz, uranium,) ou renouvelables (air, soleil, eau).

• **Énergie fossile** : elle est produite principalement à partir du charbon, du gaz naturel et du pétrole, qui sont des ressources contenues sur terre en quantité limitée.

• **Énergie renouvelable** : elle est produite grâce à des ressources renouvelables : le vent (énergie éolienne), l'eau (énergie hydraulique), le soleil (énergie solaire), la terre (énergie géothermique), le bois et les déchets.

• **Gaz à effet de serre (GES)** : gaz dont les propriétés physiques sont telles que leur présence dans l'atmosphère terrestre contribue à un effet de serre à la surface de la Terre.

• **Gouvernance** : la gouvernance d'entreprise (ou de toute autre institution) est l'ensemble des organes et règles de décision, d'information (transparence) et de surveillance permettant aux ayants droit et partenaires d'une institution, de voir leurs intérêts respectés et leurs voix entendues dans le fonctionnement de celle-ci.

• **Haute Qualité Environnementale** : la démarche HQE est une marque créée par l'association du même nom. Elle a pour objet de créer ou réhabiliter des bâtiments dans un souci appuyé d'environnement, à la fois pour leurs usagers et pour la collectivité. L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, ou permettant sa préservation ; la réflexion sur le bien-être des usagers du bâtiment sont des exemples de règle d'application de la démarche. Exemple : une école où les élèves et les enseignants trouvent de bonnes ambiances de travail, température (confort d'hiver et d'été), éclairage, acoustique, bonne qualité de l'air.

• **Kilowattheure (kWh)** : unité de mesure d'énergie valant 3,6 méga joules. Elle est surtout utilisée pour l'énergie électrique. C'est l'énergie consommée par un appareil d'une puissance d'un kilowatt (1000 watts) qui a fonctionné pendant une heure (1 kilowatt \times 1 heure).
1 kilowattheure (kWh) = 1 000 Wattheure (Wh).

• **Pollution** : une pollution est l'introduction directe ou indirecte, par l'activité humaine, de substances, de chaleur ou de bruit dans l'environnement, susceptibles de causer un danger pour la santé humaine, des détériorations aux ressources biologiques, aux écosystèmes ou aux biens matériels, une entrave à un usage légitime de l'environnement.

• **Recyclage** : action de récupérer les déchets et de les réutiliser pour fabriquer de nouveaux produits. Réaliser un compost est une action de recyclage, réutiliser une boîte de conserve en pot à crayon en est une autre. L'art récup est une composante des arts plastiques, elle suppose l'utilisation d'objets qui étaient destinés à devenir des déchets.

7.2 Bibliographie sur le développement durable et l'agenda 21



Malle bibliographique que le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois met à la disposition des écoles en démarche d'agenda 21 scolaire.

Sites Internet nationaux de structures pouvant vous accompagner :

- **La Charte de l'environnement** publiée sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable : texte en ligne accompagné de son affiche au format PDF : www.ecologie.gouv.fr/La-Charte-de-l-environnement.html
- **Le Ministère de l'écologie et du développement durable** dédié à la « Semaine du développement durable » : présentation et description de la semaine, concours, appel à projets, espace presse, partenaires... : www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr
- **Abécédaire du développement durable** : www.consodurable.org/glossaire.php
- **AGORA 21** : site portail francophone du développement durable : www.agora21.org
- **Comité 21** : comité français pour l'environnement et le développement durable. Site portail des démarches « agenda 21 en France », le Comité 21 présente une méthodologie d'agenda 21 scolaire : www.comite21.org
- **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : www.ademe.fr

- **Institut français de l'environnement (IFEN)** pour avoir des données chiffrées : www.ifen.fr
- **WWF France** organisation mondiale de la protection de la nature : www.wwf.fr
- **Réseau école et nature** : www.ecole-et-nature.org
- **Défi pour la terre** : www.defipourlaterre.org
- **Fondation Nicolas Hulot** propose « le petit livre vert » en téléchargement : www.fondation-nicolas-hulot.org/node/137
- **Éduquer au développement durable** : un espace dédié aux enseignants et aux intervenants en milieu scolaire : www.eduquer-au-developpement-durable.com
- **Exposition virtuelle sur le développement durable** : www.cap-sciences.net/climcity/index.html

Le Programme éco-école

Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), Éco-école est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements. Sa finalité pédagogique contribue donc à la généralisation actuelle dans le cursus scolaire, de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Créé en 1994, ce programme est aujourd'hui implanté dans 47 pays et 32 000 établissements scolaires ont engagé sa démarche.

Un principe clé : le partenariat

La charte éco-école permet aux enseignants et à leurs élèves, aux élus locaux gestionnaires des bâtiments, mais aussi à des associations et des parents d'élèves notamment, de s'associer dans un projet de développement durable où chacun trouve sa place et ses intérêts. Ils travaillent ensemble sur 6 thématiques : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. Le manuel d'accompagnement Eco-école transmis aux participants propose une méthodologie facilitant la mise en œuvre concertée du projet local. Il est téléchargeable sur le site www.eco-ecole.org, rubrique « Outils d'accompagnement ».

Infos et contacts : Réseau éco-école, Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) 36 rue Amelot, 75011 Paris.

Tél. : 01 73 77 12 00. Mail : eco-ecole@f3e.org



Sites Internet en région Nord-Pas de Calais :

• **Conseil régional Nord-Pas de Calais.** Institution régissant le territoire et les acteurs de la vie régionale. www.nordpas-decalais.fr/

• **Espaces naturels régionaux (ENRx).** Le site du Syndicat mixte des Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais donne accès aux informations allant de la biodiversité à l'éducation à l'environnement ainsi qu'à la collection des « Cahiers techniques ». www.enrx.fr

• **Centre Ressource du Développement Durable (CERDD).** Cet organisme facilite l'accessibilité à des pratiques, des intervenants susceptibles d'outiller et d'épauler les acteurs de la région : www.cerdd.org

• **Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) :** plus de 15000 références sur la nature, l'environnement, le développement durable, le climat, l'écopédagogie, la vie associative... : www.mres-asso.org

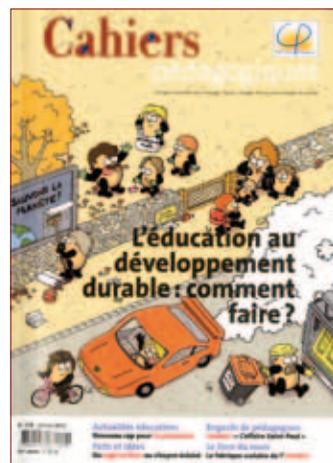
• **DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement :** www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

• **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord :** www.caue-nord.com

**Ouvrages pour les adultes :**

• **L'agenda 21 pour un établissement éco-responsable/** Nelly Serre. Enjeux du système éducatif – Ressources/Formation – SCÉRÉN CRDP Poitou-Charentes et Hachette éducation.

• **L'éducation au développement durable : comment faire?** CRAP/Cahiers Pédagogiques. Cahiers pédagogiques n°478, janvier 2010.

**Ouvrages pour les élèves :**

• **Quel avenir pour le développement durable/D.** Bourg. Le Pommier, 2002.- (Les petites pommes du savoir).

• **Le développement durable, maintenant ou jamais/D.** Bourg, G-L Rayssac. – Paris : Gallimard, 2006. – (Découverte Gallimard).

• **Atlas mondial du développement durable/Anne-Marie Sacquet.** – Paris : Autrement, 2002. – (Atlas - Monde)

• **Mon premier livre de citoyen du monde/Bernard Epin, Serge Bloch.** – Voisins-Le-Bretonneux : Rue du monde, 2000. – (Les premiers livres).

• **Dokéo environnement/Nathan,** 2006. – (Dokéo spécifique).

• **Le développement durable à petits pas/Catherine Stern.** – Actes sud, 2006. – (l'environnement à petits pas).

• **L'environnement/F.** Rastoin-Faugeron. – Nathan, 2004. – (En grande forme).

• **La nature et la pollution/Labbé/Puech - Milan Jeunesse,** 2005. – (Les gouters philo).

• **50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme/FNCAUE** sous la direction de Marie-Claude-Derouet-Besson. Ed. SCEREN - 2007

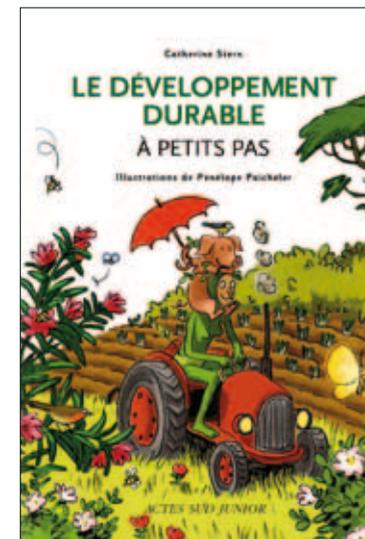
• **C'est pas ma faute/Christian Voltz** – Rodez : Le Rouergue éditeur, 2001. – (Jeunesse)

• **Si le monde était un village de 100 personnes/** Traduit par Dominique Lavigne-Kurihara. Illustré par Yamauchi Masumi. – Arles : Editions Philippe Picquier, 2008. – (Picquier jeunesse)

• **Il faudra/Thierry Lenain.** – Paris : Sarbacane, 2004.

• **Ittuq, Noé, Saanan 3 contes sur le développement durable/Collectif.** – GRAD Groupe de Réalisations et d'animation pour le Développement, 2006 nb : livre/cd

• **Rouge cerise/François David.** – Paris : Sarbacane, 2006.



- **Nitou le petit indien** / Marc Cantin – Paris : Castor poche, 2004. – (Castor benjamin)
- **La terre vue d'Alban** / Yann Arthus-Bertrand- Paris : La Martinière Jeunesse, 2008. ISBN : 9782732438320
- **Ginkgo petites histoires pour la nature** / Collectif – Paris : Café Creed, 2008.
- **Rocaillou** / V. Basso – Aspet : éditions de Terran , 2006. ISBN : 2913288588
- **Bo, l'enfant pluie** / Gunther Preuss – Paris : Castor poche, 2002. (Castor poche junior senior)
- **Pain, beurre et chocolat** / A.Serres - Voisins-Le-Bretonneux : Rue du monde, 1999.

CD Audio :

- **La petite terre** : Auteur et illustrateur : Aline de Pétigny, Compositeur : Manuel Meslier, 2008 - Accompagné du livre : La petite terre/Aline de Pétigny- éditions pour penser à l'endroit, 2008. (Histoires pour penser)

DVD pour les élèves :

- **Ma petite planète chérie**. Ma petite planète chérie propose une approche sensible et concrète des questions liées à l'environnement. Elle s'adresse à tous les enfants. Durée : 65 min, 1999, Folimage.
- **Sale temps sur la planète ! Les enfants du temps**. Les enfants du temps retrace l'histoire du climat planétaire et pose des questions sur son évolution future. Guidés par un Sage, les enfants voyagent dans l'espace et le temps. 8 min, 2003, Nausicaa en partenariat avec l'ADEME et le SCEREN/CRDP Nord Pas-de-Calais.
- **C'est pas sorcier : attention planète fragile**. France 3 Editions, 2004. Cette vidéocassette est composée de quatre épisodes : Le chemin de l'eau, des sources jusqu'aux robinets ; Enquête en Bretagne sur les menaces qui pèsent sur l'eau potable ; L'effet de serre ; Les énergies renouvelables.

DVD pour les adultes :

- **« Une vérité qui dérange »** - A. Gore
Documentaire américain traitant du changement climatique, spécialement du réchauffement planétaire, réalisé par Davis Guggenheim. Al Gore, ancien vice-président des États-Unis d'Amérique et nouveau prix Nobel de la paix 2007, y tient le premier rôle.
- **« Home »** - Y. Arthus Bertrand.
En quelques décennies, l'homme a rompu un équilibre de près de 4 milliards d'années d'évolution de la terre et met son avenir en péril. Le prix à payer est lourd, mais il est trop tard pour être pessimiste : il reste à peine 10 ans à l'humanité pour prendre conscience de son exploitation démesurée des richesses de la terre et changer son mode de consommation.
- **« L'île aux fleurs »** - Jorge Furtado, sorti en 1989.
Douze minutes : c'est le temps durant lequel nous suivons le parcours d'une tomate, depuis sa production dans la plantation de M. Suzuki, jusqu'à son point d'arrivée, décharge publique de l'île aux Fleurs. Film pamphlet, systématique et grinçant, ce court métrage dénonce la sous-humanité qu'entraîne l'économie de marché et les 22% de Brésiliens qui meurent de faim.
- **« La 11^e heure, le dernier virage »** - L. DiCaprio
La 11^e heure est un film documentaire américain écrit et produit par Leonardo DiCaprio. Il montre l'état de l'environnement et les méfaits de l'homme sur ce dernier. On y trouve des solutions pour tenter de restaurer l'écosystème planétaire, à travers des rencontres avec une cinquantaine de scientifiques, intellectuels et leaders politiques.



contact@enrx.fr
www.enrx.fr

6, rue du Bleu Mouton
BP 73 - 59028 LILLE CEDEX
métro : République
Tél : +33(0)3 20 12 89 12
Fax : +33(0)3 20 12 89 39

espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

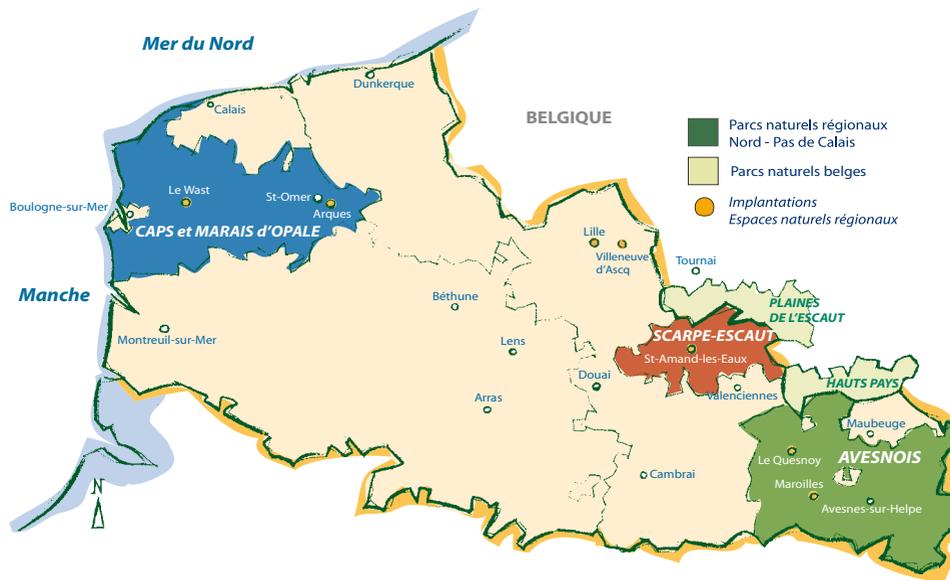
partenaire de :

Éditrice et directrice de la publication : Espaces naturels régionaux représentée par Anne-Marie Stiévenart, présidente
Coordination, écriture et suivi éditorial : Christelle Gadenne, ENR^X
Contributions : Claudie Boulanger, Jean-Luc Béghin et Jean-Louis Thomas, ENR^X - Delphine Dutremée et Aurélie Tournier, PNR Avesnois - Béatrice Auxent, CAUE du Nord - Brigitte Leduc, école de Catillon sur Sambre - Toni Lazzarano, conseiller pédagogique de la circonscription de Fourmies - Madame Poupelle, adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance, mairie de Fourmies - Christine Desfontaine, référente développement durable, mairie de Le Quesnoy - Les écoles d'Ors, Fourmies et Catillon sur Sambre - Le collège de Trélon - Le lycée César Baggio à Lille - Florian Dierendonck, IEN en charge du développement durable

Assistance à la rédaction des pages 26 à 31 : Stéphanie Coupeux
Photographies : Olivier Delvaux, Christelle Gadenne, Delphine Dutremée Marc Gremzski
Illustrations : Grégory Rolland
Design graphique : Gilles Pottier
Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde
Dépôt légal : Espaces naturels régionaux - juin 2010

Imprimé, avec des encres végétales, sur Satimat Green composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.
Nord'Imprim est certifiée Imprim'Vert - PEFC - FSC - ISO 9001 - ISO 14001

SITUATION DES PARCS NATURELS



Espaces naturels régionaux a notamment pour mission de valoriser les expériences et savoir-faire développés par les trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais et le Centre régional de ressources génétiques et d'en favoriser le partage.

Les « cahiers techniques » répondent à cette préoccupation, ils ont pour ambition de permettre, sur un thème donné, le transfert d'une méthodologie, d'une expérience, d'un acquis.

Les « cahiers techniques » sont conçus pour être des outils pratiques au service de tout opérateur, maître d'ouvrage ou maître d'œuvre qui devraient y trouver une aide précieuse.

Anne-Marie Stiévenart
présidente d'Espaces naturels régionaux



Parus précédemment :

- Les oiseaux, reflets de la qualité des zones humides - 2008
- Comment créer une animation ? - 2007
- L'évolution de la randonnée - 2006
- Évaluer l'interprétation des sites naturels - 2004
- Réaliser un cahier des enfants : un outil d'éducation au territoire pour aborder les enjeux de société - 2002
- Viens dans mon parc - Des échanges de classes entre territoires - 2001
- Rallye Nature : un outil pédagogique d'éducation au territoire - 2001
- Le suivi et l'évaluation des Chartes des Parcs naturels régionaux - 2001
- Spatialiser une démarche territoriale : l'expérience des parcs naturels régionaux au service des territoires de la région - 2000
- Tourisme durable : des exemples pour progresser - 2000
- L'équipement à thème : de son intégration au territoire à sa mise en œuvre - 2000
- Les déchets de plage du Nord-Pas de Calais - 1997
- La démarche de l'interprétation du patrimoine : de la théorie à la pratique - 1990
- Méthodologie du Plan d'interprétation - 1990

La collection des « Cahiers techniques » de l'ENR^X est téléchargeable sur le site internet : www.enrx.fr

